

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de West Fraser Timber Co. Ltd. (« West Fraser », la « Société », « nous », « notre » ou « nos ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 doit être lu parallèlement à i) nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 (les « états financiers intermédiaires »); ii) nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (les « états financiers annuels »), qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »); et iii) notre rapport de gestion annuel 2021 connexe (le « rapport de gestion annuel »).

À moins d'indication contraire, l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est tirée de nos états financiers intermédiaires, qui ont été préparés conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board. Le présent rapport de gestion utilise diverses mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées, notamment le « BAIIA ajusté », le « BAIIA ajusté par secteur », les « liquidités disponibles », le « ratio de la dette totale au capital », le « ratio de la dette nette au capital », les « dépenses en immobilisations prévues » et les « synergies attendues de l'acquisition de Norbord ». Une explication concernant l'utilisation de ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées est présentée à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective qui constituent de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Veuillez consulter la mise en garde intitulée « Énoncés prospectifs » pour une discussion sur ces énoncés prospectifs et les risques qui y sont associés.

Le présent rapport de gestion utilise des termes en majuscules, des abréviations et des acronymes qui sont définis à la rubrique « Glossaire des termes clés ». Les montants sont exprimés en dollars américains (« \$ US »), sauf indication contraire. Sauf indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont en date du 26 octobre 2022.

NOTRE ENTREPRISE ET NOTRE STRATÉGIE

West Fraser, une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits de bois diversifiés ayant des installations au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, fabrique, vend, commercialise et distribue du bois d'œuvre, des produits de bois d'ingénierie [des panneaux à copeaux orientés (« OSB »), des panneaux de bois de placage stratifié (« LVL »), des panneaux de fibres à densité moyenne (« MDF »), du contreplaqué et des panneaux de particules], de la pâte, du papier journal, des copeaux de bois, d'autres matières résiduelles et de l'énergie renouvelable. Notre entreprise comprend 34 scieries, 15 installations de panneaux OSB, six centrales d'énergie renouvelable, cinq usines de pâtes et papiers, trois installations de contreplaqué, trois installations de MDF, deux installations de panneaux de particules, une installation de panneaux LVL, une installation de bois traité et une installation de placage.

Notre objectif à West Fraser est de produire des résultats financiers solides tout au long du cycle économique, en comptant sur un effectif engagé, la qualité de nos actifs, une culture solide et une équipe bien rodée. Cette culture met l'accent sur le contrôle des coûts dans tous les volets de l'entreprise et sur une exploitation prudente, durable et responsable prônant une gestion financière conservatrice.

L'industrie nord-américaine des produits du bois est cyclique et fait périodiquement face à des conditions de marché difficiles. Nos résultats sont sensibles à l'évolution de la conjoncture mondiale, et principalement à celle d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe, et particulièrement sur le marché de l'habitation aux États-Unis, pour la construction de maisons neuves et pour les travaux de réparation et de rénovation. La majorité de nos revenus provient de la vente de produits de base dont les prix sont sensibles aux variations de l'offre et de la demande. Comme bon nombre de nos coûts sont libellés en dollars canadiens, en livres sterling et en euros, les fluctuations du taux de change du dollar canadien, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain peuvent et devraient être une source importante de volatilité des résultats pour la Société.

West Fraser s'efforce de faire du développement durable un principe central sur lequel repose le travail de ses employés, et nous pensons que les matériaux de construction renouvelables de la Société, qui séquestrent le carbone, constituent une solution véritablement naturelle dans la lutte contre le changement climatique. Il existe de nombreuses initiatives et propositions gouvernementales à l'échelle mondiale pour traiter les questions liées au climat. Dans les juridictions où West Fraser exerce des activités, certaines de ces initiatives réglementeraient ou taxeraient, et réglementent ou taxent effectivement, la production de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre pour faciliter la réduction des émissions de carbone, en offrant des incitatifs à produire et à utiliser une énergie plus propre. Au premier trimestre de 2022, nous avons adhéré à l'initiative Science Based Targets (« SBTi »), démontrant ainsi l'engagement de la Société à être un leader en matière de développement durable et à contribuer à l'action climatique mondiale, notamment en fixant des objectifs scientifiques spécifiques pour atteindre des cibles de réduction de gaz à effet de serre à court terme dans toutes nos installations au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe.

Nous croyons que le maintien d'un bilan et d'un profil de liquidités solides, ainsi que de notre cote de crédit de catégorie investissement, nous permet d'exécuter une stratégie de répartition équilibrée du capital. Notre objectif est de réinvestir dans nos activités, peu importe le cycle économique, afin d'améliorer la productivité, la combinaison de produits et la capacité d'une manière stratégique, et de maintenir une position de chef de file en matière de coûts. Nous croyons que le maintien d'un bilan solide nous offre également la souplesse financière nécessaire pour tirer parti des possibilités de croissance, y compris la poursuite d'acquisitions opportunes et d'initiatives de croissance stratégique à plus grande échelle, et est un outil clé pour gérer notre entreprise à long terme, notamment en effectuant des remboursements de capital aux actionnaires.

FAITS NOUVEAUX

Marchés

En Amérique du Nord, l'évolution de la situation dans les activités de construction d'habitations neuves aux États-Unis est un facteur important dans la demande de bois d'œuvre et de panneaux OSB. Selon le Bureau du recensement des États-Unis, le taux annualisé désaisonnalisé ajusté des mises en chantier aux États-Unis s'est établi en moyenne à 1,44 million d'unités en septembre 2022, 1,56 million de permis ayant été délivrés en moyenne. Même si l'on constate des vents contraires à court terme pour la construction de nouvelles maisons, surtout en partie du fait de la hausse des taux d'intérêt et de l'impact sur l'accessibilité au logement, l'offre modeste de maisons existantes à vendre, les retards qui s'accumulent dans la construction de nouvelles maisons et l'évolution des tendances d'accession à la propriété découlant de la pandémie de COVID-19 s'opposent aux facteurs qui devraient soutenir la demande de base à plus long terme pour l'activité de construction de maisons. Toutefois, si les taux d'intérêt poursuivent leur hausse ou si les prix des maisons

demeurent élevés, l'abordabilité des habitations pourrait être touchée, ce qui pourrait réduire la demande à court terme pour la construction de nouvelles maisons et, par conséquent, la demande à court terme pour nos produits de construction en bois.

La demande pour nos produits utilisés sur le marché de la réparation et de rénovation est demeurée robuste au troisième trimestre. Bien qu'il existe un risque que l'inflation élevée tempère les dépenses de consommation et la demande à court terme pour la réparation et la rénovation, à moyen terme, le vieillissement du parc immobilier et les tendances durables du travail à domicile devraient continuer à stimuler les dépenses de rénovation et de réparation qui soutiennent la demande de bois d'œuvre, de contreplaqué et de panneaux OSB.

Plan d'exploitation en Colombie-Britannique

Au cours du troisième trimestre de 2022, nous avons annoncé que nous réduisions de façon permanente environ 170 millions pmp de production annuelle aux scieries de Fraser Lake et de Williams Lake et environ 85 millions de pieds carrés de production de contreplaqué à l'usine Quesnel Plywood. Les réductions seront appliquées en éliminant un quart de travail dans chaque usine. Ces réductions sont nécessaires pour mieux aligner la capacité d'exploitation de West Fraser sur le bois disponible et la disponibilité du transport.

Les activités de l'usine Cariboo Pulp and Paper (« CPP ») seront également réduites pendant 16 jours à compter du 29 octobre 2022 afin de mieux aligner la capacité d'exploitation de CPP sur la disponibilité des copeaux de bois. Pendant cette période, l'installation de cogénération continuera de fonctionner. Lorsque nos activités reprendront plus tard en novembre, la production sera temporairement réduite par rapport aux niveaux actuels.

Droits à l'exportation aux termes du troisième examen administratif (« EA3 »)

Le 4 août 2022, l'USDOC a publié ses taux définitifs pour la période d'enquête de l'EA3, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les détails relatifs aux taux définitifs et leur incidence sur notre résultat sont exposés dans la rubrique « Discussion et analyse des résultats annuels par secteur – Bois d'œuvre – Différend sur le bois d'œuvre résineux ». Le taux combiné des dépôts en trésorerie afférents aux expéditions de bois d'œuvre SPF du Canada vers les États-Unis en date du 9 août 2022 s'établit à 8,25 %. Ce taux est en vigueur jusqu'à ce que l'USDOC finalise l'EA4 pour la période d'enquête allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Modernisation du complexe de fabrication de bois d'œuvre de Henderson

Dans le cadre des plans continus de modernisation de West Fraser, la Société entreprend actuellement de réaménager une friche industrielle à son installation existante à Henderson, au Texas. Tout comme elle l'a fait ces dernières années dans le cadre des modernisations d'Opelika, en Alabama, et de Dudley, en Georgie, la Société projette de construire la nouvelle usine à côté de la scierie actuelle à Henderson afin de tirer profit des avantages de l'écosystème local, notamment une ressource de fibres considérable, la proximité de grands marchés de consommateurs, une main-d'œuvre solide, ainsi que des débouchés existants pour les matières résiduelles et une infrastructure de transport. Les dépenses d'investissement estimatives requises pour la nouvelle scierie devraient atteindre 255 M\$, et la construction débiterait au quatrième trimestre de 2022, la mise en marche de l'usine étant planifiée pour le deuxième trimestre de 2024; le rythme de production maximal ne devrait pas être atteint avant 2025. De nombreuses technologies parmi les plus récentes seront intégrées à la nouvelle usine, ce qui contribuera à réduire les coûts unitaires, à accroître la flexibilité des produits et à améliorer les conditions de travail et la sécurité des employés. Des panneaux solaires seront également incorporés à l'installation afin de réduire les émissions de GES. La nouvelle scierie devrait offrir une capacité de 275 millions de pmp, soit environ le double de la capacité annuelle de l'usine existante, et son BAAIA de milieu de cycle pourrait presque quadrupler, permettant ainsi de projeter un taux de rendement interne après impôt de 12 %.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Sommaire des résultats (en millions de dollars)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Résultat					
Ventes	2 088 \$	2 887 \$	8 085 \$	2 358 \$	8 480 \$
Coût des produits vendus	(1 371)	(1 385)	(3 933)	(1 213)	(3 487)
Frais de transport et autres frais de distribution	(260)	(275)	(755)	(220)	(639)
Droits à l'exportation, montant net	53	(16)	10	(66)	(176)
Amortissement	(140)	(144)	(441)	(147)	(431)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	(84)	(87)	(265)	(73)	(224)
Rémunération à base d'actions	(5)	1	1	(9)	(28)
Pertes de valeur	—	—	(13)	—	—
Résultat d'exploitation	281	981	2 689	630	3 495
Produits (charges) financiers, montant net	3	(3)	(7)	(11)	(44)
Autres	12	24	36	5	9
Charge d'impôt	(80)	(240)	(650)	(164)	(847)
Résultat	216 \$	762 \$	2 068 \$	460 \$	2 613 \$
BAlIA ajusté¹	426 \$	1 124 \$	3 142 \$	786 \$	3 954 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure.

Principaux résultats

trimestriels

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3-22	T2-22	T1-22	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20
Ventes	2 088 \$	2 887 \$	3 110 \$	2 038 \$	2 358 \$	3 779 \$	2 343 \$	1 294 \$
Résultat	216	762	1 090	334	460	1 488	665	282
Résultat par action de base (en dollars)	2,50	7,66	10,35	3,13	4,20	12,32	6,96	4,09
Résultat par action dilué (en dollars)	2,50	7,59	10,25	3,13	4,20	12,32	6,96	4,09

L'acquisition de Norbord a entraîné la prise en compte de ventes et de résultats supplémentaires provenant de nos activités d'OSB en Amérique du Nord et de PBI en Europe, lesquels sont reflétés dans nos résultats à partir du 1^{er} février 2021. Les prix de nos produits ont atteint des niveaux records au deuxième trimestre de 2021 avant de diminuer au troisième trimestre de 2021. Bien que les prix se soient partiellement ressaisis au quatrième trimestre de 2021 et au premier trimestre de 2022, ils ont été compensés en partie par le repli des expéditions découlant de contraintes liées à la disponibilité du transport. Les baisses subséquentes des ventes et du résultat au troisième trimestre de 2022 s'expliquent en grande partie par le repli des prix du bois d'œuvre et des panneaux OSB, neutralisé en partie par les volumes d'expédition plus élevés. Le coût du bois rond de l'Ouest canadien et des autres intrants a bondi au cours des deux dernières années, annulant en partie les hausses de prix enregistrées pour la même période.

Discussion et analyse par secteur

Bois d'œuvre

Résultats du secteur du bois d'œuvre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Ventes					
Bois d'œuvre	831 \$	1 229 \$	3 466 \$	788 \$	3 724 \$
Copeaux de bois et autres résidus	84	74	236	69	219
Bois rond et autres	20	23	60	26	79
	935	1 326	3 762	883	4 022
Coût des produits vendus	(665)	(687)	(1 882)	(586)	(1 695)
Frais de transport et autres frais de distribution	(118)	(128)	(343)	(102)	(311)
Droits à l'exportation, montant net	53	(16)	10	(66)	(176)
Amortissement	(45)	(44)	(135)	(41)	(119)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	(45)	(46)	(142)	(36)	(107)
Résultat d'exploitation	115	405	1 270	52	1 614
Produits (charges) financiers, montant net	5	1	—	(8)	(18)
Autres	7	8	9	7	4
Résultat avant impôt	127 \$	414 \$	1 279 \$	51 \$	1 600 \$
BAlIA ajusté¹	160 \$	449 \$	1 405 \$	93 \$	1 733 \$
SPF (en millions de pmp)	169				
Production	649	691	2 041	758	2 462
Expéditions	714	790	2 123	805	2 503
SYP (en millions de pmp)					
Production	765	776	2 311	643	2 016
Expéditions	764	809	2 323	698	2 017

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure.

Ventes et expéditions

Les ventes dans le secteur du bois d'œuvre ont été inférieures à celles du deuxième trimestre de 2022 et des neuf premiers mois de 2021, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits et, dans une moindre mesure, par la diminution des volumes d'expédition. Au troisième trimestre de 2022, les ventes dans le secteur du bois d'œuvre ont été supérieures à celles du troisième trimestre de 2021 en raison de la hausse des prix des produits, qui a été neutralisée en partie par des volumes d'expédition inférieurs.

Les prix du bois d'œuvre ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022 et aux neuf premiers mois de 2021. L'écart de prix a entraîné une diminution du résultat avant impôt et du BAlIA ajusté de 327 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, une augmentation de 63 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et une diminution de 176 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Les volumes d'expédition de SPF ont diminué par rapport aux périodes comparatives en raison de l'affaiblissement de la demande et des réductions des volumes de production, qui seront exposés plus en détail dans la présente rubrique. Nous avons également enregistré une pénurie plus marquée de wagons et des contraintes dans la disponibilité de services routiers en 2022, ce qui a contribué à la diminution observée par rapport au troisième trimestre de 2021 et aux neuf premiers mois de 2021.

Les volumes d'expédition de SYP ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022 en raison principalement de l'affaiblissement de la demande. Les volumes d'expédition de SYP ont augmenté par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021, principalement en raison de l'acquisition de l'usine de bois d'œuvre d'Angelina au quatrième trimestre de 2021 de même que de la mise en service graduelle de notre nouvelle usine de bois d'œuvre de Dudley, en Georgie. Les volumes d'expédition des neuf premiers mois de 2021 avaient également subi l'impact négatif d'une période de conditions météorologiques extrêmes dans le sud des États-Unis.

L'écart net de volume a entraîné une diminution de 15 M\$ du résultat avant impôt et du BAIIA ajusté par rapport au deuxième trimestre de 2022, une diminution de 9 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et une diminution de 36 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Ventes de SPF par destination	T3-22		T2-22		Neuf premiers mois-22		T3-21		Neuf premiers mois-21	
	En millions de pmp	%	En millions de pmp	%	En millions de pmp	%	En millions de pmp	%	En millions de pmp	%
É.-U.	481	67 %	517	65 %	1 408	66 %	548	68 %	1 637	65 %
Canada	213	30 %	235	30 %	624	29 %	204	25 %	625	25 %
Chine	—	— %	20	3 %	30	1 %	23	3 %	129	5 %
Autres	20	3 %	18	2 %	61	4 %	30	4 %	112	5 %
	714		790		2 123		805		2 503	

Nous expédions du SPF vers plusieurs marchés d'exportation, tandis que nos ventes de SYP sont presque entièrement réalisées aux États-Unis. La proportion relative d'expéditions de SPF vers la Chine a été inférieure à celle des périodes comparatives, principalement en raison de la demande réduite dans l'industrie de la construction chinoise, étant donné que les fermetures liées à la pandémie ont ralenti l'activité économique du pays et que l'appréciation du dollar américain contre le renminbi a réduit le pouvoir d'achat des acheteurs de la Chine. Les restrictions supplémentaires mises en place dans les ports chinois et les pénuries de conteneurs ont également contribué à la diminution des expéditions de SPF vers la Chine d'un exercice à l'autre.

Les ventes de copeaux de bois et autres résidus sont demeurées largement stables en regard des périodes comparatives.

Coûts et production

Les volumes de production de SPF ont diminué par rapport aux périodes comparatives, surtout en raison de la réduction des calendriers d'exploitation de nos installations dans l'Ouest canadien afin de gérer les niveaux de stocks et d'aligner les capacités d'exploitation sur les contraintes de transport et la disponibilité du bois.

Les volumes de production de SYP ont diminué en regard du deuxième trimestre de 2022 surtout en raison de l'incidence de l'ouragan Ian sur certaines de nos usines. Les volumes de production de SYP ont augmenté par rapport au troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021, essentiellement dans la foulée de l'acquisition de l'usine de bois d'œuvre d'Angelina et de la mise en service graduelle de notre nouvelle usine de bois d'œuvre de Dudley, en Georgie, qui est entrée en production au deuxième trimestre de 2021. Les volumes de production des neuf premiers mois de 2021 à certains de nos sites avaient également été touchés par des conditions hivernales extrêmes dans le sud des États-Unis.

Nous avons subi d'importantes augmentations des coûts sur l'ensemble de nos intrants, notamment les fournitures et le matériel, l'énergie, la main-d'œuvre, ainsi que le transport.

Le coût des produits vendus a diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022 en raison de la baisse des volumes d'expédition et de la diminution des coûts unitaires du bois rond SPF, contrebalancées en partie par la hausse des coûts de fabrication et des coûts unitaires du bois rond SYP. Le coût des produits vendus a augmenté par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021 en raison surtout de la hausse des coûts du bois rond et des coûts de fabrication au Canada et aux États-Unis. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse des volumes d'expédition.

La majorité du bois rond SPF utilisé pour combler nos besoins est récoltée sur des terres de la Couronne appartenant aux provinces de la Colombie-Britannique ou de l'Alberta. Le système de droits de coupe de la Colombie-Britannique est lié aux prix du bois d'œuvre publiés, avec un décalage, et à la mise aux enchères de droits de récolte. Le système de droits de coupe de l'Alberta est corrélé aux prix publiés du bois d'œuvre à intervalles plus courts.

Au troisième trimestre de 2022, le coût du bois rond SPF a été plus bas qu'au deuxième trimestre de 2022, essentiellement du fait de la diminution des droits de coupe en Alberta. L'augmentation des droits de coupe en Colombie-Britannique et l'accroissement du coût du bois rond acheté ont contrebalancé ces réductions en partie. Les coûts du bois rond SPF ont augmenté par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021, principalement en raison de la hausse des coûts du bois rond acheté et de l'accroissement des coûts de l'exploitation forestière et du carburant en Colombie-Britannique et en Alberta, alors que les droits de coupe sont demeurés largement les mêmes dans l'ensemble.

Les coûts de fabrication unitaires du bois SPF ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la baisse de la production enregistrée pour la période considérée et de la hausse des coûts de l'énergie. Les coûts de fabrication unitaires ont augmenté par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021 en raison principalement de la baisse de la production et des pressions inflationnistes sur les intrants.

Les coûts du bois rond SYP ont été plus élevés en regard de toutes les périodes comparatives en raison de la concurrence accrue pour le bois rond. Les coûts de fabrication ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022, surtout en raison de la hausse des salaires et traitements et de l'augmentation des coûts de l'énergie. Les coûts de fabrication ont été supérieurs à ceux du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021 en raison de la hausse des coûts des fournitures et du matériel, de l'énergie et de la main-d'œuvre, facteurs contrebalancés en partie par un accroissement de la production.

Les frais de transport et autres frais de distribution ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la diminution des volumes d'expédition. Les frais de transport et autres frais de distribution ont augmenté par rapport à ceux du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021 en raison de l'augmentation des coûts du carburant et des tarifs de transport routier et ferroviaire, facteurs contrebalancés en partie par une baisse des volumes d'expédition de SPF.

Nous avons comptabilisé un recouvrement de droits à l'exportation pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, comparativement à des charges au titre des droits à l'exportation pour les périodes comparatives. Le montant des droits à l'exportation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022 comprenait un recouvrement de 81 M\$ se rapportant à la détermination finale de l'USDOC des taux des droits de l'EA3. Le recouvrement représente la différence entre le taux définitif de 8,25 % et les taux de dépôt en trésorerie versés à l'égard d'expéditions de bois d'œuvre SPF vers les États-Unis pendant l'EA3, qui s'établissaient entre 8,97 % et 23,56 %.

Comme l'illustre le tableau ci-après, les charges au titre des droits à l'exportation effectifs du troisième trimestre de 2022 ont été supérieures à celles du deuxième trimestre de 2022 en raison d'un taux estimatif des droits antidumping plus élevé, tenant compte de l'application rétroactive de ce taux aux expéditions pertinentes au premier semestre de 2022 (pour le premier semestre de 2022, le taux estimatif des droits antidumping de West Fraser au titre de l'EA5 s'établissait à 0,8 %, contre 2,23 % au troisième trimestre de 2022). Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une baisse des volumes d'expédition et le repli du taux des dépôts en trésorerie des droits compensateurs comparativement au deuxième trimestre de 2022. Les droits à l'exportation effectifs du troisième trimestre de 2022 ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison principalement de la diminution du taux estimatif des droits antidumping et de la baisse des volumes d'expédition vers les États-Unis. Les droits à l'exportation effectifs des neuf premiers mois de 2022 ont diminué par rapport à ceux des neuf premiers mois de 2021, en raison principalement du repli du taux des dépôts en trésorerie des droits compensateurs, de la baisse du taux estimatif des droits antidumping, de la diminution des expéditions de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis et de la réduction des prix.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les dépôts en trésorerie versés au cours de la période et le montant comptabilisé dans notre état du résultat net :

Incidence des droits sur les résultats (en millions de dollars)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Dépôts en trésorerie versés ¹	(23)	(46)	(105)	(27)	(112)
Ajustement au taux des droits antidumping estimé de West Fraser ²	(5)	30	34	(39)	(64)
Droits à l'exportation effectifs pour la période	(28)	(16)	(71)	(66)	(176)
Recouvrement de droits attribuable à l'EA3	81	—	81	—	—
Droits à l'exportation, montant net	53	(16)	10	(66)	(176)
Produits (charges) d'intérêts sur les dépôts de droits attribuables aux ajustements de taux de West Fraser, montant net	(1)	(1)	(3)	—	1
Produits d'intérêts sur les dépôts de droits à l'exportation à recevoir concernant l'EA1, l'EA2 et l'EA3	8	1	9	1	2
Produits d'intérêts sur les dépôts de droits	7	—	6	1	3

1. Représente le taux combiné des dépôts en trésorerie des droits compensateurs et antidumping de 8,97 % du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} décembre 2021, de 11,12 % du 2 décembre 2021 au 9 janvier 2022, de 11,14 % du 10 janvier 2022 au 8 août 2022 et de 8,25 % du 9 août 2022 au 30 septembre 2022.

2. Représente l'ajustement du taux estimatif des droits antidumping de West Fraser de 2,23 % pour le troisième trimestre de 2022, de 0,80 % pour le deuxième trimestre de 2022 et de 7,20 % pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2021.

La charge d'amortissement a été comparable à celle du deuxième trimestre de 2022 et plus élevée que celle du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021 en raison surtout de l'amortissement supplémentaire lié à l'acquisition de l'usine de bois d'œuvre d'Angelina.

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration ont été comparables à ceux du deuxième trimestre de 2022.

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration ont été plus élevés que ceux des périodes comparatives de 2021 surtout en raison des mises à jour de la méthode d'imputation des coûts indirects du siège social.

Les produits (charges) financiers sont présentés déduction faite d'un montant de 7 M\$ en produits d'intérêt sur les dépôts de droits à recevoir comptabilisés au troisième trimestre de 2022. Déduction faite de ce montant, les produits (charges) financiers sont comparables à ceux de toutes les périodes.

Les autres produits sont principalement attribuables aux réévaluations des taux de change des actifs et passifs monétaires en dollars canadiens de nos activités canadiennes.

Le résultat avant impôt du secteur du bois d'œuvre a diminué de 287 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, a augmenté de 76 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et a reculé de 321 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021 pour les raisons expliquées plus haut.

Le BAIIA ajusté du secteur du bois d'œuvre a diminué de 289 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, a augmenté de 67 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et a reculé de 328 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021. Le tableau suivant montre l'évolution du BAIIA ajusté pour la période :

BAIIA ajusté (en millions de dollars)	T2-22 à T3-22	T3-21 à T3-22	Neuf premiers mois-21 à neuf premiers mois-22
BAIIA ajusté – période comparative	449 \$	93 \$	1 733 \$
Prix	(327)	63	(176)
Volume	(15)	(9)	(36)
Changement dans les droits à l'exportation	70	120	186
Modifications des coûts	(20)	(114)	(267)
Autres	3	7	(35)
BAIIA ajusté – période considérée	160 \$	160 \$	1 405 \$

Différend sur le bois d'œuvre résineux

Le 25 novembre 2016, une coalition de producteurs de bois d'œuvre américains a déposé une requête auprès de l'USDOC et de la USITC pour enquêter sur les subventions alléguées aux producteurs canadiens de bois d'œuvre résineux et percevoir des droits compensateurs et antidumping sur les importations canadiennes de bois d'œuvre résineux. L'USDOC nous a désignés comme un « répondant obligatoire » dans le cadre des enquêtes sur les droits compensateurs et les droits antidumping et, par conséquent, nous avons reçu des taux uniques propres à la société.

Évolution des taux des droits compensateurs et antidumping

Nous avons commencé à payer des droits compensateurs et antidumping en 2017, selon les montants déterminés par l'USDOC. Les taux de dépôt en trésorerie des droits compensateurs et antidumping sont mis à jour en fonction du taux établi par un examen administratif de l'USDOC pour chaque période d'enquête et sont résumés dans les tableaux ci-dessous. Le 9 mars 2022, l'USDOC a commencé l'examen administratif 4 couvrant l'année civile 2021. West Fraser a été sélectionnée comme répondant obligatoire, ce qui fera en sorte qu'elle demeurera assujettie à un taux spécifique à la société.

Les taux de dépôt en trésorerie, le taux définitif pour la période d'enquête de l'examen administratif et le taux estimatif des droits antidumping de West Fraser pour chaque période sont les suivants :

Dates d'entrée en vigueur des droits compensateurs	Taux de dépôt en trésorerie	Taux définitif pour la période d'enquête de l'EA
Période d'enquête de l'examen administratif 1		
Du 28 avril 2017 au 24 août 2017	24,12 %	6,76 %
Du 25 août 2017 au 27 décembre 2017	— %	— %
Du 28 décembre 2017 au 31 décembre 2017	17,99 %	6,76 %
Du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	17,99 %	7,57 %
Période d'enquête de l'examen administratif 2		
Du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019	17,99 %	5,08 %
Période d'enquête de l'examen administratif 3¹		
Du 1 ^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2020	17,99 %	3,62 %
Du 1 ^{er} décembre 2020 au 31 décembre 2020	7,57 %	3,62 %
Période d'enquête de l'examen administratif 4²		
Du 1 ^{er} janvier 2021 au 1 ^{er} décembre 2021	7,57 %	s. o.
Du 2 décembre 2021 au 31 décembre 2021	5,06 %	s. o.
Période d'enquête de l'examen administratif 5³		
Du 1 ^{er} janvier 2022 au 9 janvier 2022	5,06 %	s. o.
Du 10 janvier 2022 au 8 août 2022	5,08 %	s. o.
Du 9 août 2022 au 30 septembre 2022 ⁴	3,62 %	s. o.

1. Le 31 janvier 2022, l'USDOC a publié un taux préliminaire des droits compensateurs et, le 4 août 2022, un taux définitif des droits compensateurs pour la période d'enquête de l'examen administratif 3. Le présent tableau ne montre que le taux définitif.
2. Le taux des droits compensateurs établi pour la période d'enquête de l'examen administratif 4 sera ajusté lorsque l'examen administratif 4 sera terminé et que l'USDOC établira le taux définitif, ce qui n'est pas prévu avant 2023.
3. Le taux des droits compensateurs établi pour la période d'enquête de l'examen administratif 5 sera ajusté lorsque l'examen administratif 5 sera terminé et que l'USDOC établira le taux définitif, ce qui n'est pas prévu avant 2024.
4. Le 4 août 2022, l'USDOC a modifié notre taux de dépôt en trésorerie des droits compensateurs en date du 9 août 2022.

Dates d'entrée en vigueur des droits antidumping	Taux de dépôt en trésorerie	Taux définitif pour la période d'enquête de l'EA	Taux en trésorerie estimé par West Fraser
Période d'enquête de l'examen administratif 1			
Du 30 juin 2017 au 3 décembre 2017	6,76 %	1,40 %	1,46 %
Du 4 décembre 2017 au 31 décembre 2017	5,57 %	1,40 %	1,46 %
Du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	5,57 %	1,40 %	1,46 %
Période d'enquête de l'examen administratif 2			
Du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019	5,57 %	6,06 %	4,65 %
Période d'enquête de l'examen administratif 3¹			
Du 1 ^{er} janvier 2020 au 29 novembre 2020	5,57 %	4,63 %	3,40 %
Du 30 novembre 2020 au 31 décembre 2020	1,40 %	4,63 %	3,40 %
Période d'enquête de l'examen administratif 4²			
Du 1 ^{er} janvier 2021 au 1 ^{er} décembre 2021	1,40 %	s. o.	6,80 %
Du 2 décembre 2021 au 31 décembre 2021	6,06 %	s. o.	6,80 %
Période d'enquête de l'examen administratif 5³			
Du 1 ^{er} janvier 2022 au 8 août 2022	6,06 %	s. o.	2,23 %
Du 9 août 2022 au 30 septembre 2022 ⁴	4,63 %	s. o.	2,23 %

1. Le 31 janvier 2022, l'USDOC a publié un taux préliminaire des droits antidumping et, le 4 août 2022, un taux définitif des droits antidumping pour la période d'enquête de l'examen administratif 3. Le présent tableau ne montre que le taux définitif.
2. Le taux des droits compensateurs établi pour la période d'enquête de l'examen administratif 4 sera ajusté lorsque l'examen administratif 4 sera terminé et que l'USDOC établira le taux définitif, ce qui n'est pas prévu avant 2023.
3. Le taux des droits compensateurs établi pour la période d'enquête de l'examen administratif 5 sera ajusté lorsque l'examen administratif 5 sera terminé et que l'USDOC établira le taux définitif, ce qui n'est pas prévu avant 2024.
4. Le 4 août 2022, l'USDOC a modifié notre taux de dépôt en trésorerie des droits antidumping en date du 9 août 2022

Appels

Notre rapport de gestion annuel 2021 comprend un complément d'information sur les appels concernant le différend relatif au bois d'œuvre.

Malgré les taux de dépôt attribués aux termes des enquêtes, notre passif définitif au titre des droits compensateurs et des droits antidumping ne sera pas établi avant que chaque processus d'examen administratif annuel soit terminé et que les processus d'appel connexes soient terminés.

Produits de bois d'ingénierie d'Amérique du Nord

Résultat du secteur PBI – Amérique du Nord (en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Ventes					
Panneaux OSB	596 \$	942 \$	2 557 \$	888 \$	2 784 \$
Contreplaqué, panneaux LVL et MDF	194	219	603	180	634
Copeaux de bois, bois rond et autres	8	4	20	9	21
	798	1 165	3 180	1 077	3 439
Coût des produits vendus	(468)	(426)	(1 280)	(375)	(1 123)
Frais de transport et autres frais de distribution	(92)	(90)	(253)	(70)	(190)
Amortissement	(71)	(78)	(232)	(73)	(216)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	(23)	(26)	(79)	(20)	(55)
Résultat d'exploitation	144	545	1 336	539	1 855
Charges financières	(2)	(3)	(6)	(1)	(3)
Autres	2	6	13	4	4
Résultat avant impôt	144 \$	548 \$	1 343 \$	542 \$	1 856 \$
BAlIA ajusté¹	215 \$	623 \$	1 568 \$	612 \$	2 071 \$
OSB (base 3/8 po – en millions de pi²)					
Production	1 560	1 590	4 667	1 526	4 185
Expéditions	1 600	1 568	4 597	1 536	4 131
Contreplaqué (base 3/8 po – en millions de pi²)					
Production	194	179	554	177	588
Expéditions	193	166	526	162	566

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure. Le BAlIA ajusté du premier trimestre de 2021 a été réduit d'une charge non récurrente de 86 M\$ liée à l'allocation du prix d'acquisition des stocks.

Notre secteur PBI – Amérique du Nord comprend nos activités d'OSB, de contreplaqué, de panneaux MDF et LVL. Nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers jusqu'au 1^{er} février 2021 ne tiennent compte que des activités associées au secteur des panneaux de West Fraser; les résultats des activités nord-américaines de Norbord avant le 1^{er} février 2021 ne sont pas inclus. Après le 1^{er} février 2021, nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers prennent en compte les activités et les résultats d'exploitation consolidés de West Fraser et de Norbord, et incluent l'intégration des activités nord-américaines de Norbord à notre secteur PBI – Amérique du Nord.

Ventes et expéditions

Les ventes ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022, essentiellement en raison de la baisse des prix des panneaux OSB et du contreplaqué, neutralisée en partie par l'accroissement des volumes d'expédition et la hausse des prix du MDF. Les volumes d'expédition ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022 en raison de la grave pénurie de wagons qui s'est répercutée sur nos sites de production de l'Ouest canadien et de l'Ontario.

Les ventes ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison surtout de la baisse des prix des panneaux OSB et du contreplaqué, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des volumes d'expédition et la hausse des prix du MDF. Les ventes ont diminué par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison principalement de la baisse des prix des panneaux OSB et du contreplaqué ainsi que de l'incidence des contraintes susmentionnées sur la disponibilité du transport, facteurs compensés par l'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions de panneaux OSB, de la mise en service graduelle de notre usine d'OSB de Chambord et de la hausse des prix du MDF.

Les prix des panneaux OSB et du contreplaqué en Amérique du Nord ont diminué tout au long du troisième trimestre de 2022. L'écart de prix a entraîné une diminution du résultat avant impôt et du BAIIA ajusté de 412 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, de 339 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et de 489 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

L'écart de volume a entraîné une augmentation du résultat avant impôt et du BAIIA ajusté de 8 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, de 24 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et de 134 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Coûts et production

Les volumes de production de panneaux OSB se comparent à ceux du deuxième trimestre de 2022, les arrêts liés aux projets et à l'entretien neutralisant les augmentations résultant d'une atténuation de la pénurie de wagons.

Les volumes de production de panneaux OSB ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2021, car les réductions de production visant à gérer les niveaux des stocks entreprises à ce trimestre étaient plus importantes que ceux du trimestre considéré, et grâce à la production supplémentaire résultant de la mise en service graduelle de notre usine de Chambord, facteurs contrebalancés par les arrêts liés aux projets et à l'entretien. Les volumes de production de panneaux OSB ont augmenté par rapport à ceux des neuf premiers mois de 2021, principalement en raison de l'inclusion d'un mois de production supplémentaire en 2022 et de la production additionnelle résultant de la mise en service graduelle de notre usine de Chambord, facteurs neutralisés par l'incidence des contraintes sur la disponibilité du transport en 2022 ainsi que par les arrêts liés aux projets et à l'entretien.

Les volumes de production de contreplaqué ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022, car les réductions de production visant à gérer les niveaux des stocks entreprises au trimestre précédent étaient plus importantes que ceux du trimestre considéré. Les volumes de production de contreplaqué ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2021 étant donné que les réductions de production entreprises au troisième trimestre de 2021 étaient plus importantes qu'au trimestre considéré. Les volumes de production de contreplaqué ont diminué par rapport aux neuf premiers mois de 2021 du fait que des réductions de production plus importantes ont été entreprises au cours de l'exercice considéré pour aligner la capacité d'exploitation sur les contraintes liées au transport et la disponibilité de la fibre.

Le coût des produits vendus a augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la hausse des coûts de la résine et de l'énergie ainsi que de l'augmentation des volumes d'expédition de contreplaqué. Le coût des produits vendus a augmenté par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison surtout de l'accroissement des coûts des intrants, particulièrement les coûts de l'énergie et de la fibre, et de l'augmentation des volumes d'expédition de panneaux OSB et de contreplaqué. Les coûts de la résine ont constitué la hausse la plus importante du coût des intrants, en raison des contraintes de disponibilité. L'amélioration de la productivité et la mise en service graduelle de notre usine de Chambord ont permis de contrebalancer les facteurs défavorables.

Le coût des produits vendus a augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison de l'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions de panneaux OSB de même que de la hausse des coûts de la résine et de la fibre, facteurs contrebalancés en partie par le repli des volumes d'expédition de contreplaqué et par l'incidence d'une charge non récurrente de 86 M\$ liée à la comptabilisation du prix d'achat des stocks au premier trimestre de 2021.

Les frais de transport et autres frais de distribution se comparent à ceux du deuxième trimestre de 2022, la diminution des frais de transport unitaires contrebalançant l'accroissement des volumes d'expédition. Les frais de transport et autres frais de distribution ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, en partie du fait du remplacement des services routiers par des services ferroviaires et de l'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions en 2022. L'augmentation du coût du carburant et les pressions inflationnistes généralisées ont également contribué aux résultats.

La charge d'amortissement a été comparable à celle du deuxième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021. La charge d'amortissement a augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison de l'inclusion d'un mois supplémentaire de résultats pour les panneaux OSB et de l'amortissement lié à l'usine de panneaux OSB inactive près d'Allendale, en Caroline du Sud, facteurs contrebalancés en partie par des diminutions alors que certains actifs ont atteint la fin de leur durée d'utilité estimative.

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se comparent à ceux du deuxième trimestre de 2022. Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration ont été plus élevés que ceux du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2021 en raison des mises à jour de la méthode d'imputation des coûts indirects du siège social. L'inclusion d'un mois supplémentaire de résultats liés aux panneaux OSB a également contribué à l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Les charges financières ont été comparables aux périodes comparatives. Les fluctuations des autres charges sont principalement liées aux transactions intragroupe, qui sont éliminées lors de la consolidation par le biais d'un solde compensateur dans le secteur Siège social et autres.

Le résultat avant impôt du secteur PBI – Amérique du Nord s'est replié de 404 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, de 398 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et de 513 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021, pour les raisons dont il est question plus haut.

Le BAIIA ajusté du secteur PBI – Amérique du Nord s'est replié de 408 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, de 397 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et de 503 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021. Le tableau suivant montre l'évolution du BAIIA ajusté pour la période. L'analyse du BAIIA ajusté comprend les résultats liés aux panneaux OSB, contreplaqué, LVL et MDF, car les résultats des panneaux OSB ont été inclus dans toutes les périodes comparatives.

BAIIA ajusté (en millions de dollars)	Neuf premiers mois-21 à neuf premiers mois-22		
	T2-22 à T3-22	T3-21 à T3-22	
BAIIA ajusté – période comparative	623 \$	612 \$	2 071 \$
Prix	(412)	(339)	(489)
Volume	8	24	134
Modifications des coûts	(5)	(83)	(136)
Autres	1	1	(12)
BAIIA ajusté – période considérée	215 \$	215 \$	1 568 \$

Pâtes et papiers

Résultats du secteur des pâtes et papiers (en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Ventes	233 \$	213 \$	617 \$	175 \$	568 \$
Coût des produits vendus	(155)	(165)	(460)	(140)	(409)
Frais de transport et autres frais de distribution	(41)	(44)	(122)	(34)	(104)
Amortissement	(9)	(8)	(26)	(8)	(25)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	(8)	(7)	(24)	(8)	(26)
Pertes de valeur	—	—	(13)	—	—
Résultat d'exploitation	20	(11)	(28)	(15)	4
Charges financières	(1)	—	(2)	(2)	(5)
Autres	3	3	6	1	4
Résultat avant impôt	22 \$	(8) \$	(24) \$	(16) \$	3 \$
BAlIA ajusté¹	29 \$	(3) \$	11 \$	(7) \$	29 \$
Pâte (en millions de tonnes)					
Production	255	245	719	262	825
Expéditions	256	256	751	247	802

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure.

Ventes et expéditions

Les ventes ont progressé par rapport aux périodes comparatives, principalement en raison de la hausse des prix de la pâte. La baisse des volumes d'expédition pour les neuf premiers mois de 2022 en comparaison des neuf premiers mois de 2021 a atténué ces facteurs en partie.

L'écart de prix a entraîné une augmentation de 17 M\$ du résultat avant impôt et du BAlIA ajusté par rapport au deuxième trimestre de 2022, de 48 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et de 83 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Les expéditions de pâte ont été comparables à celles du deuxième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021. Les expéditions de pâte ont diminué par rapport aux neuf premiers mois de 2021, étant donné que les réductions des calendriers d'exploitation dans le but de rééquilibrer les stocks dans la foulée des problèmes de transport ont été plus prononcées en 2022.

L'écart de volume a entraîné une variation de néant du résultat avant impôt et du BAlIA ajusté par rapport au deuxième trimestre de 2022, une augmentation de 1 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et une diminution de 6 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Coûts et production

La production de pâte a augmenté en regard du deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la réduction des arrêts prévus et de l'amélioration de la disponibilité, facteurs contrebalancés en partie par les réductions liées au prix élevé de l'électricité en Alberta. La production de pâte a diminué par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison surtout de la disponibilité réduite et d'autres réductions liées aux prix de l'électricité élevés en Alberta. La production de pâte a diminué par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison surtout des réductions des calendriers d'exploitation afin de gérer les niveaux de stocks par suite des perturbations du transport au premier trimestre de 2022 et de la baisse des disponibilités en général.

Le coût des produits vendus a diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022 en raison principalement de la baisse des dépenses liées à l'entretien. Le coût des produits vendus a été plus élevé que celui du troisième trimestre en raison principalement de la hausse des coûts de la fibre et de l'énergie, ainsi que des volumes d'expédition plus élevés. Le coût des produits vendus a augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021, en raison surtout de la hausse des coûts de la fibre, de l'énergie, de l'entretien et des produits chimiques.

Les frais de transport et autres frais de distribution sont comparables à ceux du deuxième trimestre de 2022. Les frais de transport et autres frais de distribution ont augmenté par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021 en raison du remplacement des services routiers par des services ferroviaires, ainsi que de l'augmentation des coûts du carburant et des autres coûts, les chaînes d'approvisionnement internationales s'étant ajustées aux niveaux de la demande après la COVID-19. La baisse des volumes d'expédition en regard des neuf premiers mois de 2021 a compensé partiellement ces facteurs.

La charge d'amortissement, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de même que les charges financières et les autres charges ont été similaires à ceux des périodes comparatives.

Une perte de valeur de 13 M\$ a été comptabilisée au premier trimestre de 2022 relativement à du matériel qui sera mis hors service de façon permanente dans le cadre de la transition de l'usine de pâte de Hinton, en Alberta, à la pâte kraft non blanchie. L'usine de pâte de Hinton a commencé la production de pâte kraft non blanchie à la mi-octobre.

Le résultat avant impôt du secteur des pâtes et papiers a augmenté de 30 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, augmenté de 38 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et diminué de 27 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021, pour les raisons expliquées plus haut.

Le BAIIA ajusté du secteur des pâtes et papiers a augmenté de 32 M\$ par rapport à celui du deuxième trimestre de 2022, a augmenté de 36 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2021 et a diminué de 18 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de 2021. Le tableau suivant montre l'évolution du BAIIA ajusté pour la période :

BAIIA ajusté (en millions de dollars)	T2-22 à T3-22	T3-21 à T3-22	Neuf premiers mois-21
			à neuf premiers mois-22
BAIIA ajusté – période comparative	(3) \$	(7) \$	29 \$
Prix	17	48	83
Volume	—	1	(6)
Modifications des coûts	9	(12)	(76)
Autres	6	(1)	(19)
BAIIA ajusté – période considérée	29 \$	29 \$	11 \$

Produits de bois d'ingénierie d'Europe

Résultats du secteur PBI – Europe (en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Ventes	149 \$	207 \$	597 \$	249 \$	539 \$
Coût des produits vendus	(110)	(131)	(382)	(138)	(348)
Frais de transport et autres frais de distribution	(9)	(13)	(37)	(14)	(34)
Amortissement	(12)	(12)	(41)	(23)	(64)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	(6)	(9)	(22)	(7)	(17)
Résultat d'exploitation	12	42	115	67	76
Charges financières	—	2	—	1	—
Autres	1	1	2	—	—
Résultat avant impôt	13 \$	45 \$	117 \$	68 \$	76 \$
BAlIA ajusté¹	24 \$	54 \$	156 \$	90 \$	140 \$
OSB (base 3/8 po – en millions de pi²)					
Production	208	281	770	319	841
Expéditions	202	278	776	299	832
Taux de change \$ US - £					
Taux de clôture	0,9079	0,8224	0,9079	0,7441	0,7441
Taux moyen	0,8506	0,7961	0,7949	0,7256	0,7220

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure. Le BAlIA ajusté du premier trimestre de 2021 a été réduit d'une charge non récurrente de 7 M\$ liée à l'allocation du prix d'acquisition des stocks.

Notre secteur PBI – Europe comprend nos activités d'OSB du Royaume-Uni et de la Belgique, de MDF et de panneaux de particules à compter du 1^{er} février 2021. Les produits des activités ordinaires et les charges de nos activités européennes, dont les monnaies fonctionnelles sont la livre sterling et l'euro, sont convertis au taux de change moyen de la période.

Ventes et expéditions

Les ventes ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2022 en raison de la baisse des volumes d'expédition et des prix des produits en monnaie locale. Les ventes ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison de la baisse des volumes d'expédition. Le raffermissement continu du dollar américain en regard de la livre sterling s'est avéré un facteur décisif dans la comparaison avec le deuxième trimestre de 2022 et le troisième trimestre de 2021. Les ventes ont progressé par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison de la hausse des prix des produits, contrebalancée en partie par le repli des volumes d'expédition.

L'écart de prix a entraîné une diminution de 11 M\$ du résultat avant impôt et du BAlIA ajusté par rapport au deuxième trimestre de 2022, une augmentation de néant par rapport au troisième trimestre de 2021 et une hausse de 132 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021. La variation des prix représente l'incidence des changements des prix des produits en monnaie locale, tout effet consécutif au raffermissement ou à l'affaiblissement de la livre sterling par rapport au dollar américain étant présenté sous « Autres » dans le tableau montrant la variation du BAlIA ajusté.

Les volumes d'expédition ont diminué par rapport à ceux des trimestres comparatifs en raison des réductions des calendriers d'exploitation dans le but de rééquilibrer les stocks dans la foulée de l'affaiblissement de la demande de ventes en Europe. L'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions a compensé partiellement ces facteurs par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

L'écart de volume a entraîné une diminution de 13 M\$ du résultat avant impôt et du BAIIA ajusté par rapport au deuxième trimestre de 2022, une diminution de 34 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et une baisse de 31 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Coûts et production

Les volumes de production ont reculé par rapport aux périodes comparatives en raison de l'incidence des réductions des calendriers d'exploitation dont il est question plus haut. L'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions en 2022 a compensé partiellement ces facteurs par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Le coût des produits vendus a diminué par rapport à celui des périodes comparatives, principalement en raison de la baisse des volumes d'expédition, facteur contrebalancé en partie par l'accroissement du coût des intrants. L'augmentation enregistrée par rapport au deuxième trimestre de 2022 découlait principalement d'une hausse des coûts de l'énergie dans la foulée du conflit en Ukraine. Les coûts de l'énergie et de la résine ont constitué la hausse la plus importante du coût des intrants d'un exercice à l'autre, en raison des contraintes de disponibilité et de l'augmentation des coûts du gaz naturel. L'inclusion d'un mois supplémentaire d'expéditions et l'incidence compensatoire d'une charge non récurrente de 7 M\$ liée à la comptabilisation du prix d'achat des stocks au premier trimestre de 2021 ont également contribué à la variation par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Les frais de transport et autres frais de distribution ont généralement suivi la tendance des variations des volumes d'expédition. Les coûts ont augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021, essentiellement du fait de l'incidence de l'accroissement des prix du carburant.

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021, principalement en raison de l'inclusion d'un mois supplémentaire de résultats.

La charge d'amortissement se comparait à celle du deuxième trimestre de 2022. La charge d'amortissement a diminué par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2021, certains actifs ayant atteint la fin de leur durée d'utilité estimative. L'inclusion des résultats pour un mois supplémentaire a eu une incidence compensatoire en regard des neuf premiers mois de 2021.

Les charges financières et autres sont comparables aux périodes comparatives.

Le résultat avant impôt du secteur PBI – Europe s'est replié de 32 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, a diminué de 55 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et a augmenté de 41 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021, pour les raisons dont il est question plus haut.

Le BAIIA ajusté du secteur PBI – Europe a diminué de 30 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, a reculé de 66 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 et a augmenté de 16 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2021. Le tableau suivant montre la variation du BAIIA ajusté pour la période. Les variations présentées représentent l'incidence des changements des prix, des volumes et des coûts en monnaie locale, tout effet consécutif au raffermissement ou à l'affaiblissement de la livre sterling par rapport au dollar américain étant présenté sous « Autres » dans le tableau montrant la variation du BAIIA ajusté.

BAlIA ajusté (en millions de dollars)	T2-22 à T3-22	T3-21 à T3-22	Neuf premiers mois-21 à neuf premiers mois-22
BAlIA ajusté – période comparative	54 \$	90 \$	140 \$
Prix	(11)	—	132
Volume	(13)	(34)	(31)
Modifications des coûts	(2)	(20)	(72)
Autres	(4)	(12)	(13)
BAlIA ajusté – période considérée	24 \$	24 \$	156 \$

Discussion et analyse des éléments particuliers

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont établis à 84 M\$ au troisième trimestre de 2022 (87 M\$ au deuxième trimestre de 2022; 73 M\$ au troisième trimestre de 2021). Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont établis à 265 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022 (224 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021).

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration étaient comparables à ceux du deuxième trimestre de 2022. Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison de l'augmentation des salaires et traitements, et de la hausse des honoraires au titre des activités d'intégration continues. Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté par rapport aux neuf premiers mois de 2021 en raison de la hausse des salaires et traitements, de la hausse des honoraires au titre des activités d'intégration continues ainsi que de l'inclusion d'un mois supplémentaire de charges d'exploitation liées à notre équipe de panneaux OSB. Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration des neuf premiers mois de 2021 tiennent compte des honoraires engagés dans le cadre de l'acquisition de Norbord, lesquels ont neutralisé en partie la hausse précitée.

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration liés à nos secteurs d'exploitation sont également analysés à la rubrique « Discussion et analyse des résultats trimestriels par secteur ».

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions comprend nos régimes d'options sur actions, d'unités d'actions fictives et d'unités d'actions différées (collectivement, les « régimes »), qui ont tous été partiellement couverts par un contrat de dérivés sur actions. Le contrat de dérivés sur actions est venu à échéance en décembre 2021 et a été dénoué. Nos régimes et notre contrat de dérivés sur actions sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque période, et la charge ou le recouvrement qui en résulte est comptabilisé sur la période d'acquisition.

Nos modèles d'évaluation tiennent compte de divers facteurs, le plus important étant la variation de la valeur de marché de nos actions du début à la fin de la période visée. La charge ou le recouvrement ne représente pas nécessairement la valeur que les porteurs d'options et de parts finiront par recevoir.

Nous avons comptabilisé une charge de 5 M\$ au troisième trimestre de 2022 (recouvrement de 1 M\$ au deuxième trimestre de 2022; charge de 9 M\$ au troisième trimestre de 2021) et un recouvrement de 1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022 (charge de 28 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021). Les charges enregistrées pour le trimestre considéré reflètent la hausse du cours de nos actions ordinaires échangées à la TSX depuis le 30 juin 2022, sur lequel sont fondés un certain nombre de nos régimes de rémunération à base d'actions. Les recouvrements enregistrés pour les

neuf premiers mois de 2022 reflètent principalement la diminution du cours de nos actions ordinaires échangées à la TSX depuis le 31 décembre 2021.

Charges financières, montant net

Le montant net des produits (charges) financiers comprend les intérêts perçus sur les dépôts à court terme et les produits d'intérêts comptabilisés sur nos dépôts de droits, comme il est expliqué à la rubrique « Discussion et analyse des résultats trimestriels par secteur – Bois d'œuvre – Différend sur le bois d'œuvre résineux ». Le paragraphe suivant traite du montant net des produits (charges) financiers sur une base consolidée.

Nous avons comptabilisé des produits financiers de 3 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à des charges financières de 3 M\$ au deuxième trimestre de 2022 et à des charges financières de 11 M\$ au troisième trimestre de 2021, ayant recouvré 7 M\$ en produits d'intérêts par suite principalement de la détermination définitive de nos taux de droits de l'EA3 au cours du trimestre considéré. La hausse des produits d'intérêts sur nos placements à court terme au troisième trimestre de 2022 et la réduction de valeur de frais de financement reportés associés à des facilités de crédit antérieures, qui ont été éteintes lors de l'exécution de notre facilité de crédit renouvelable engagée de 1 G\$ au troisième trimestre de 2021, ont également contribué aux résultats en regard du troisième trimestre de 2021.

Le montant net des charges financières des neuf premiers mois de 2022 a reculé par rapport à la période correspondante de 2021 en raison principalement des intérêts additionnels liés aux billets de premier rang de Norbord pour la période de deux mois après l'acquisition de Norbord, avant leur remboursement au deuxième trimestre de 2021. Les intérêts à recevoir au titre des droits de l'EA3, la hausse des produits d'intérêts sur nos placements à court terme et la réduction de valeur de frais de financement reportés au troisième trimestre de 2021 ont également contribué aux résultats.

Autres

D'autres produits de 12 M\$ ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2022 (autres produits de 24 M\$ au deuxième trimestre de 2022; autres produits de 5 M\$ au troisième trimestre de 2021). D'autres produits de 36 M\$ ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de 2022 (autres produits de 9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021).

Les autres produits pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 se rapportent principalement à des profits de change comptabilisés sur nos actifs et passifs monétaires libellés en dollars canadiens et à des profits à l'évaluation à la valeur de marché sur nos swaps de taux d'intérêt.

D'autres charges de 1 M\$ ont été comptabilisées dans notre secteur Siège social et autres au troisième trimestre de 2022 (autres produits de 6 M\$ au deuxième trimestre de 2022; autres charges de 7 M\$ au troisième trimestre de 2021). D'autres produits de 6 M\$ ont été comptabilisés dans notre secteur Siège social et autres pour les neuf premiers mois de 2022 (autres charges de 3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021).

Les autres charges comptabilisées dans notre secteur Siège social et autres pour le troisième trimestre de 2022 se rapportent principalement à des pertes de change enregistrées à l'égard de certains de nos actifs et passifs monétaires libellés en dollars canadiens détenus par le secteur Siège social et autres, compensées en partie par des profits à l'évaluation à la valeur de marché sur nos swaps de taux d'intérêt.

Les autres produits du secteur Siège social et autres pour les neuf premiers mois de 2022 se rapportent principalement aux profits à l'évaluation à la valeur de marché sur nos swaps de taux d'intérêt et aux profits de change comptabilisés sur certains de nos actifs et passifs monétaires libellés en dollars canadiens détenus par le secteur Siège social et autres, contrebalancés en partie par des éliminations de consolidation associées à des transactions intragroupe se rapportant à notre secteur PBI – Amérique du Nord.

Les éléments du poste « Autres » liés à nos secteurs d'exploitation sont analysés à la rubrique « Discussion et analyse des résultats trimestriels par secteur ».

Impôt sur le résultat

Les résultats du troisième trimestre de 2022 comprennent une charge d'impôt sur le résultat de 80 M\$, contre 240 M\$ au deuxième trimestre de 2022 et 164 M\$ au troisième trimestre de 2021, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 27 % pour le trimestre considéré, par rapport à 24 % au deuxième trimestre de 2022 et à 26 % au troisième trimestre de 2021.

Les résultats des neuf premiers mois de 2022 comprennent une charge d'impôt sur le résultat de 650 M\$, contre 847 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 24 % pour les deux périodes.

Autres éléments du résultat global – conversion des résultats des établissements à l'étranger

Nous exerçons des activités au Royaume-Uni et en Belgique, de sorte que tout changement dans la valeur de la livre sterling ou de l'euro par rapport à la valeur du dollar américain se traduit par la réévaluation des actifs et passifs d'exploitation de notre secteur PBI – Europe. La réévaluation de nos activités en Europe en dollars américains est présentée dans les autres éléments du résultat global.

Nous avons enregistré une perte de conversion de 62 M\$ au troisième trimestre de 2022 (perte de conversion de 51 M\$ au deuxième trimestre de 2022; perte de conversion de 13 M\$ au troisième trimestre de 2021) et une perte de conversion de 133 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022 (perte de conversion de 12 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021).

En général, un renforcement (affaiblissement) du dollar américain par rapport à la livre sterling ou à l'euro se traduit par une perte (profit) de conversion. La perte de conversion du trimestre considéré et des neuf premiers mois de 2022 reflète un renforcement du dollar américain face à la livre sterling et à l'euro.

Autres éléments du résultat global – profits et pertes actuariels sur les prestations de retraite

La situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages complémentaires de retraite est estimée à la fin de chaque période. La situation de capitalisation, telle qu'elle est présentée à la note 8 de nos états financiers intermédiaires, est déterminée en soustrayant la valeur des actifs du régime des obligations du régime.

Nous avons comptabilisé une perte actuarielle après impôt de 14 M\$ au troisième trimestre de 2022 (profit actuariel après impôt de 69 M\$ au deuxième trimestre de 2022; profit actuariel après impôt de 60 M\$ au troisième trimestre de 2021) et un profit actuariel après impôt de 149 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022 (profit actuariel après impôt de 145 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021).

La perte actuarielle au troisième trimestre de 2022 reflète l'incidence d'une diminution du rendement des actifs des régimes, contrebalancée en partie par une augmentation du taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour calculer les passifs des régimes. Le profit actuariel des neuf premiers mois de 2022 reflète l'incidence d'une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour calculer les passifs des régimes, contrebalancée en partie par une baisse du rendement des actifs des régimes.

Perspectives commerciales

Marchés

Plusieurs tendances clés, qui ont constitué des facteurs positifs au cours des récentes années, devraient continuer à soutenir la demande à moyen et à long terme pour la construction d'habitations neuves en Amérique du Nord.

Nos produits de bois d'œuvre nord-américain, de panneaux OSB et de panneaux de bois sont surtout utilisés dans la construction résidentielle, les réparations, la rénovation et les applications industrielles. À moyen terme, nous sommes d'avis que le vieillissement du parc de logements, le retard dans l'achèvement des constructions de maisons neuves déjà commencées et la plus grande acceptation des pratiques de travail à domicile peuvent contribuer à neutraliser à court terme les facteurs défavorables et stimuler les dépenses de réparation et de rénovation qui soutiendront la demande de bois d'œuvre, de contreplaqué et de panneaux OSB. À plus long terme, on s'attend également à ce que le bois massif, qui s'impose davantage sur le marché dans les utilisations industrielles et commerciales, devienne un moteur plus important de croissance de la demande de produits de construction en bois en Amérique du Nord.

Selon le Bureau du recensement des États-Unis, le taux annualisé désaisonnalisé ajusté des mises en chantier aux États-Unis s'est établi en moyenne à 1,44 million d'unités en septembre 2022, 1,56 million de permis ayant été délivrés en moyenne. Par contre, la demande pour la construction d'habitations neuves et nos produits de construction en bois pourrait décliner à court terme si les taux d'intérêt poursuivent leur tendance haussière, ce qui aurait des conséquences sur la confiance des consommateurs et l'abordabilité des habitations.

La demande pour nos produits européens devrait également demeurer robuste à plus long terme, car l'utilisation de panneaux OSB comme solution de rechange au contreplaqué ne cesse de croître, et le vieillissement du parc de logements soutient la hausse à long terme des dépenses pour les travaux de réparation et de rénovation ainsi que la demande accrue pour nos produits de construction en bois. Même si les défis à court terme, notamment la hausse des taux d'intérêt, l'évolution de la situation géopolitique et les pressions inflationnistes, sont susceptibles de provoquer un ralentissement temporaire de la demande pour nos produits en Europe, nous sommes convaincus de pouvoir traverser ces périodes et tirer profit des opportunités de croissance à long terme.

Nos pâtes PCTMB et NBSK servent principalement à la fabrication de papier d'impression et d'écriture, de carton et de papiers tissés. La demande de pâte devrait croître à long terme en raison de l'augmentation de la production de carton et de papier tissés en Asie et d'une plus grande substitution des plastiques à usage unique qui sont soumis à un risque croissant de restrictions gouvernementales. À court terme, l'offre en pâte demeure sous pression pour répondre à la demande, et les exportations devraient subir les contrecoups des contraintes de transport au pays et dans le monde. De plus, en raison de la réduction de la production des scieries en 2022, causée par des manques de transport et une réduction de l'accès à la fibre, nous pourrions devoir ajuster les calendriers d'exploitation de nos usines de pâte en raison des contraintes de disponibilité de la fibre. Plus tôt cette année, nous avons annoncé la transition prévue de la production à notre usine de pâte de Hinton, en Alberta, vers de la pâte kraft non blanchie d'ici la fin de 2022, offrant des avantages environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'utilisation de l'eau, des émissions atmosphériques et de la production de déchets, et de l'élimination des émissions de dioxyde de chlore. L'usine de pâte de Hinton a commencé à produire de la pâte kraft non blanchie à la mi-octobre. La demande pour la pâte kraft non blanchie devrait bénéficier d'une transition mondiale croissante des plastiques à usage unique vers l'utilisation accrue de la pâte kraft non blanchie dans les emballages en carton, les sacs d'épicerie en papier et d'autres produits spécialisés.

Différend sur le bois d'œuvre résineux

Les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis font l'objet de différends commerciaux et d'ententes commerciales gérées depuis plusieurs décennies. Des droits compensateurs et antidumping sont en vigueur depuis avril 2017, et nous sommes tenus d'effectuer des dépôts relativement à ces droits. La question de savoir si nous pouvons réaliser un prix de vente pour recouvrer l'incidence des droits exigibles, et dans quelle mesure nous pourrions le faire, dépendra en grande partie de la vigueur de la demande de bois d'œuvre résineux. L'USDOC a publié les taux définitifs de l'examen administratif 3 (l'« EA3 ») au troisième trimestre de 2022. L'EA4 s'est amorcé en mars 2022, et les taux définitifs sont attendus en août 2023. De plus amples renseignements se trouvent à la rubrique « Discussion et analyse des résultats par secteur – Bois d'œuvre – Différend sur le bois d'œuvre résineux ».

Exploitation

Nos activités et nos résultats pourraient se ressentir de la hausse des taux d'intérêt, de l'affaiblissement de la demande, de la disponibilité des transports, des fluctuations de la disponibilité de la main-d'œuvre en raison des répercussions continues de la COVID-19, des perturbations de l'économie mondiale découlant du conflit en Ukraine, des pressions inflationnistes, y compris la hausse des prix de l'énergie, des conditions météorologiques défavorables dans nos zones d'exploitation, de la concurrence intense pour le bois rond, de la hausse des droits de coupe et des perturbations de la production découlant d'autres facteurs incontrôlables.

Comme les défis liés au transport dans l'Ouest canadien au début de 2022 étaient plus critiques et de plus longue durée que prévu initialement, nous avons réduit la production d'un certain nombre de scieries dans cette région pour tenir compte de ces contraintes. Ces problèmes de transport se sont atténués récemment, mais nous avons continué d'observer un ralentissement de la demande, ce qui s'explique en partie par l'arrivée de l'automne, une saison toujours moins occupée dans le secteur de la construction. À la lumière de ces facteurs, nous nous attendons maintenant à ce que nos expéditions de bois d'œuvre SPF pour 2022 se situent légèrement sous l'extrémité inférieure de notre fourchette de prévisions antérieure, qui est de 2,8 à 3,0 milliards de pmp, tout en réaffirmant notre prévision d'expéditions de SYP d'environ 3,0 à 3,2 milliards de pmp en 2022. Le 1^{er} octobre 2022, les droits de coupe ont diminué en Colombie-Britannique en raison des ajustements fondés sur le marché liés aux prix du bois d'œuvre et, compte tenu du contexte actuel de prix des marchandises, on s'attend à ce que les droits de coupe en Colombie-Britannique diminuent encore au début de 2023. En dépit des chutes de prix dans le bois d'œuvre, nous prévoyons que les coûts du bois rond aux États-Unis demeureront élevés dans bon nombre des régions où nous exerçons nos activités au cours des prochains trimestres.

Dans notre segment PBI – Amérique du Nord, les contraintes en matière de transport et de logistique en Amérique du Nord ont paru s'améliorer au troisième trimestre, bien que la demande pour nos produits montre encore des signes de ralentissement. Par conséquent, nous continuons de prévoir que les expéditions de panneaux OSB en 2022 seront de l'ordre de 5,9 à 6,2 milliards de pieds carrés (base 3/8 pouce). Par ailleurs, nous prévoyons toujours que les coûts des intrants du secteur PBI – Amérique du Nord demeureront élevés à court terme, surtout en raison des coûts élevés de l'énergie et de la résine. Les travaux à l'usine de panneaux OSB d'Allendale sont en cours pour préparer l'usine à un éventuel redémarrage lorsque la demande des clients le justifiera. Nous continuons de prévoir que les dépenses d'investissement liées au projet seront supérieures d'environ 10 % à l'estimation initiale de 70 M\$, et que le projet sera achevé d'ici la fin du premier trimestre de 2023.

Nous ne comptons pas augmenter nos expéditions dans le secteur des pâtes et papiers en 2022.

Dans le contexte d'inflation et de problèmes macroéconomiques qui continuent de toucher l'Europe, y compris le conflit entre la Russie et l'Ukraine, nous prévoyons que les expéditions de panneaux OSB dans notre secteur PBI – Europe en 2022 se situeront à l'extrémité inférieure de la fourchette de prévisions, soit quelque 1,0 à 1,2 milliard de pieds carrés (base 3/8 pouce). Nous croyons que les coûts des intrants du secteur PBI – Europe demeureront élevés à court terme, en raison principalement de l'augmentation des coûts de l'électricité, de l'énergie et de la résine.

Dans une grande partie de notre chaîne d'approvisionnement, nous continuons de subir des pressions inflationnistes sur les coûts plus importantes que d'habitude et des contraintes de disponibilité pour la main-d'œuvre, les matières premières telles que la résine et les produits chimiques, le transport et l'énergie. Nous estimons que ces facteurs persisteront jusqu'à la fin de 2022 et au début de 2023.

La disponibilité du service ferroviaire, les conditions météorologiques défavorables, les pénuries d'exploitants et les retards découlant des perturbations des trimestres précédents ont tous eu une incidence négative sur notre capacité à expédier nos produits en temps opportun en 2022. Bien que les contraintes d'expédition dans l'Ouest canadien se soient améliorées dans l'ensemble de nos secteurs d'activités, nous continuons d'observer des signes de ralentissement de la demande pour nos produits. Il pourrait donc être nécessaire de réduire davantage les calendriers d'exploitation dans l'ensemble de notre réseau de fabrication afin de gérer les niveaux des stocks, l'approvisionnement en matières premières et notre chaîne d'approvisionnement en fibres intégrée.

Intégration de Norbord

L'intégration des activités de Norbord, qui demeure une priorité pour l'entreprise, progresse bien. Nous demeurons sur la bonne voie pour réaliser des synergies annuelles ciblées de 61 M\$ d'ici la fin de 2022¹.

1. Mesure financière supplémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure.

Flux de trésorerie

Nous continuons de prévoir que les niveaux de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de liquidités disponibles soutiendront nos dépenses d'investissement estimatives pour 2022. Le trimestre précédent, nous avons indiqué que les dépenses d'investissement se situeraient vers l'extrémité inférieure de la fourchette des prévisions, soit de 500 M\$ à 600 M\$. Toutefois, d'après nos perspectives actuelles et en raison de l'allongement supplémentaire des délais pour les projets en cours ou prévus, nous prévoyons reporter des dépenses d'investissement en 2023 pour les projets en cours, ce qui nous amènerait à investir approximativement 450 M\$ en 2022¹.

Nous prévoyons conserver notre cote de crédit de qualité investissement sur notre dette et avons l'intention de conserver suffisamment de liquidités pour être en mesure de tirer parti des occasions de croissance stratégique qui pourraient se présenter.

Nous sommes autorisés en vertu de notre offre publique de rachat, qui expire en février 2023, à acheter jusqu'à 10 194 000 actions ordinaires de la Société. Au 25 octobre 2022, 9 725 139 de ces actions avaient été rachetées, laissant 468 861 actions disponibles à l'achat à notre gré jusqu'à l'expiration de l'OPRCNA, sous réserve des exigences réglementaires. Nous avons acquis 281 115 actions supplémentaires en 2022 dans le cadre de notre OPRCNA précédente pour un rachat total de 8 917 979 actions au cours des neuf premiers mois de 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, nous avons racheté aux fins d'annulation 11 898 205 actions ordinaires au prix de 95,00 \$ l'action, pour un prix d'achat total de 1,13 G\$ en vertu de l'OPRI, montant qui a été réglé à même les fonds en caisse.

Au 25 octobre 2022, nous avons racheté aux fins d'annulation 39 272 933 actions ordinaires de la Société depuis la clôture de l'acquisition de Norbord le 1^{er} février 2021, par le biais de la réalisation des OPRI de 2021 et de 2022 de même que d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, représentant 72 % des actions émises dans le cadre de l'acquisition de Norbord.

Au troisième trimestre de 2022, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action, payable au quatrième trimestre de 2022. Nous avons versé un dividende chaque trimestre depuis que nous sommes devenus une société ouverte en 1986 et nous prévoyons poursuivre cette pratique.

1. Mesure financière supplémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Notre structure du capital se compose des capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et de la dette à long terme, et nos liquidités comprennent nos facilités d'exploitation.

Sommaire des liquidités et des ratios d'endettement (en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Liquidités disponibles		
Trésorerie et placements à court terme	1 323 \$	1 568 \$
Lignes d'exploitation disponibles (à l'exclusion des activités de papier journal)	1 052	1 025
Liquidités disponibles	2 375	2 593
Dette totale au capital total ¹	7 %	7 %
Dette nette au capital total ¹	(11) %	(16) %

1. Mesure de gestion du capital. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent document pour un complément d'information sur cette mesure

Facilités de crédit

Au 30 septembre 2022, nos facilités de crédit comprenaient une facilité de crédit renouvelable engagée de 1 G\$ qui arrive à échéance en juillet 2026, une facilité de crédit renouvelable non engagée de 35 M\$ disponible pour nos filiales des États-Unis, une facilité de crédit de 17 M\$ (15 M€) réservée à nos activités européennes et une ligne de crédit à vue de 6 M\$ (8 M\$ CA) réservée à nos activités détenues conjointement de papier journal.

Au 30 septembre 2022, nos facilités de crédit renouvelables étaient inutilisées (inutilisées au 31 décembre 2021) et les frais de financement reportés connexes de 1 M\$ (1 M\$ au 31 décembre 2021) ont été comptabilisés dans les autres actifs. Les intérêts sur les facilités sont payables à des taux variables fondés sur le taux préférentiel, les avances au taux de base, les acceptations bancaires ou les avances au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), à notre gré.

De plus, nous avons des facilités de crédit totalisant 128 M\$ (137 M\$ au 31 décembre 2021) dédiées aux lettres de crédit. Des lettres de crédit d'un montant de 63 M\$ (65 M\$ au 31 décembre 2021) étaient soutenues par ces facilités.

Toutes les dettes sont non garanties, à l'exception de la ligne de crédit de 6 M\$ (8 M\$ CA) des activités de papier journal détenues conjointement, qui est garantie par les actifs courants de ces activités.

Dette à long terme

En octobre 2014, nous avons émis des billets non garantis de premier rang à taux fixe de 300 M\$, portant intérêt à 4,35 % et échéant en octobre 2024, dans le cadre d'un placement privé aux États-Unis. Les billets sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré, comme le prévoit l'acte constitutif les régissant.

En août 2017, nous avons obtenu un emprunt à terme de 200 M\$ de cinq ans qui, avec la prolongation de juillet 2019, vient à échéance le 25 août 2024. Les intérêts sont payables à des taux variables fondés sur les avances au taux de base ou les avances au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), à notre gré. Cet emprunt est remboursable en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré et sans pénalité, mais aucun prélèvement ne peut être effectué après le paiement.

Le 15 mars 2019, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt, échéant en août 2022, d'un montant notionnel de 100 M\$ afin de limiter notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et de fixer les taux d'intérêt sur une partie de notre emprunt de cinq ans. Le 9 mars 2020, nous avons prolongé la durée de nos swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 100 M\$ d'août 2022 à août 2024, ce qui a entraîné un changement du taux d'intérêt fixe sur le swap de 2,47 % à 1,78 % jusqu'en août 2024. Le 15 avril 2020, nous avons conclu d'autres swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal de 100 M\$, ce qui a donné lieu à un taux d'intérêt fixe de 0,51 % jusqu'en août 2024. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de la dette à taux variable de 200 M\$ sur cinq ans dont il est question ci-dessus.

Notation de la dette

Trois grandes agences de notation ont attribué une cote de catégorie investissement à notre dette. Les cotes indiquées dans le tableau ci-dessous sont en date du 26 octobre 2022.

Agence	Cote	Perspective
DBRS	BBB	Stable
Moody's	Baa3	Stable
Standard & Poor's	BBB-	Stable

Ces cotes ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres et peuvent être révisées ou retirées à tout moment par les agences de notation.

Capitaux propres

Nos actions ordinaires en circulation comprennent 81 742 797 actions ordinaires et 2 281 478 actions ordinaires de catégorie B, pour un total de 84 024 275 actions émises et en circulation au 25 octobre 2022.

Nos actions ordinaires de catégorie B sont égales à tous égards à nos actions ordinaires, y compris le droit aux dividendes et le droit de vote, et sont échangeables à raison de une pour une contre des actions ordinaires. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX et de la NYSE, tandis que nos actions ordinaires de catégorie B ne le sont pas. Certaines circonstances ou transactions peuvent exiger l'approbation des porteurs de nos actions ordinaires et de nos actions ordinaires de catégorie B, séparément par catégorie.

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX et de la NYSE sous le symbole WFG.

Rachats d'actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 23 février 2022, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA ») nous permettant d'acquérir jusqu'à 10 194 000 actions ordinaires aux fins d'annulation jusqu'à l'expiration de l'offre le 22 février 2023. Nous avons conclu un régime de rachat automatique d'actions avec notre courtier, qui nous permet de fournir des instructions standard et d'acheter des actions ordinaires sur le marché libre pendant les périodes d'interdiction d'opérations que nous nous sommes imposées.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons racheté 8 917 979 actions ordinaires au prix moyen de 83,24 \$ chacune en vertu de nos diverses OPRCNA.

Offre publique de rachat importante

Le 20 avril 2022, nous avons lancé l'OPRI de 2022 selon laquelle la Société offrait d'acheter aux actionnaires pour annulation jusqu'à 1,25 G\$ de ses actions ordinaires. L'OPRI de 2022 a été effectuée par le biais d'une procédure d'« enchère à la hollandaise modifiée » avec une fourchette de prix d'offre allant de 80,00 \$ à 95,00 \$ l'action.

Au total, nous avons racheté aux fins d'annulation 11 898 205 actions ordinaires au prix de 95,00 \$ l'action, pour un prix d'achat total de 1,13 G\$, en vertu de l'OPRI de 2022. Les actions ordinaires rachetées représentent quelque 11,7 % du nombre total d'actions ordinaires et d'actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation de West Fraser lorsque l'OPRI de 2022 a été annoncée, en avril 2022. Nous avons suspendu les rachats d'actions dans le cadre de notre OPRCNA en cours pour la durée de l'OPRI de 2022, mais les avons résumés après l'expiration de cette dernière.

Le tableau suivant montre nos achats dans le cadre des OPRCNA et des OPRI en 2022 et en 2021 :

Rachats d'actions (nombre d'actions ordinaires et prix par action)	Actions ordinaires	Prix moyen en \$ US
OPRCNA : Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	7 059 196	74,60 \$
OPRI de 2021 : Le 20 août 2021	10 309 278	76,84 \$
OPRCNA : Du 1 ^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022	8 917 979	83,24 \$
OPRI de 2022 : Le 7 juin 2022	11 898 205	95,00 \$

Options sur actions

En date du 25 octobre 2022, il y avait 898 560 options d'achat d'actions en circulation dont les prix d'exercice variaient de 38,95 \$ CA à 123,63 \$ CA par action ordinaire.

Flux de trésorerie

Notre trésorerie est affectée principalement aux fins du fonctionnement, des paiements d'intérêts, du remboursement de la dette, des ajouts aux immobilisations corporelles et au bois, des acquisitions, des rachats d'actions et des dividendes. Dans les cycles économiques normaux et les années sans acquisition majeure ni remboursement de dette, les liquidités disponibles et les liquidités provenant de l'exploitation ont généralement été suffisantes pour répondre à ces besoins.

Tableau des flux de trésorerie (en millions de dollars – entrées (sorties) de trésorerie)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Résultat	216 \$	460 \$	2 068 \$	2 613 \$
Ajustements				
Amortissement	140	147	441 \$	431 \$
Pertes de valeur	—	—	13	—
Charges financières (produits financiers), montant net	(3)	11	7	44
(Profit) perte de change	(9)	—	(21)	2
Droits à l'exportation	(77)	39	(116)	64
Charge de retraite	24	23	71	65
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite	(16)	(16)	(53)	(42)
Charge d'impôt	80	164	650	847
Impôt sur le résultat payé	(111)	(277)	(955)	(775)
Autres	(22)	(44)	(30)	(40)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie				
Créances	56	239	(9)	(28)
Stocks	55	28	18	(21)
Dépenses payées d'avance	16	8	(23)	(30)
Dettes et charges à payer	84	132	(1)	132
	433	914	2 060	3 262
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement				
Remboursement sur la dette à long terme	—	—	—	(667)
Remboursement des obligations locatives	(4)	(5)	(14)	(10)
Prime de compensation versée	—	—	—	(60)
Charges financières payées	(2)	(3)	(13)	(28)
Frais de financement payés	—	(1)	—	(4)
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(185)	(892)	(1 849)	(1 218)
Émission d'actions ordinaires	—	—	—	7
Dividendes payés	(27)	(24)	(74)	(54)
	(218)	(925)	(1 950)	(2 034)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement				
Trésorerie et placements à court terme acquis dans le cadre de l'acquisition de Norbord ¹	—	—	—	642
Ajouts aux immobilisations	(147)	(106)	(328)	(234)
Autres	5	1	8	5
	(142) \$	(105) \$	(320) \$	413
Variation de la trésorerie	73 \$	(116) \$	(210) \$	1 641

1. L'acquisition de Norbord était une opération de contrepartie non monétaire en actions et, par conséquent, seule la trésorerie acquise est incluse dans les flux de trésorerie ci-dessus. Les variations de la situation de trésorerie de Norbord survenues après le 1^{er} février 2021 sont prises en compte dans notre tableau des flux de trésorerie.

Activités d'exploitation

Le tableau ci-dessus présente les principales composantes des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour chaque période. Les principaux facteurs qui ont influé sur la comparaison avec les périodes de l'exercice précédent étaient la diminution du résultat et les variations du fonds de roulement. La diminution des paiements d'impôt sur le résultat a contrebalancé la diminution des flux de trésorerie en regard du troisième trimestre de 2021 et l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat a contribué à leur baisse en regard des neuf premiers mois de 2021.

Le résultat du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022 a été inférieur à celui des périodes comparatives, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits et la hausse des coûts des intrants.

Les paiements d'impôt sur le résultat ont été plus élevés pour les neuf premiers mois de 2022 principalement en raison d'un paiement complémentaire supérieur payé à l'exercice précédent, comme il est mentionné ci-après, et d'un changement dans les niveaux d'acomptes provisionnels. Au Canada, les acomptes provisionnels s'établissent en fonction du montant le plus bas entre les acomptes de l'exercice précédent et le résultat imposable estimatif, le paiement final ou complémentaire étant exigible en février de l'exercice suivant, tandis qu'aux États-Unis, les acomptes provisionnels sont fondés sur le résultat imposable estimatif. Les paiements d'impôt sur le résultat ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison de la réduction des acomptes provisionnels résultant d'une diminution du résultat imposable estimatif. Du total des 955 M\$ de paiements d'impôt sur le résultat (déduction faite des remboursements) versés pour les neuf premiers mois de 2022, une tranche de 337 M\$ constituait le versement d'impôt sur le résultat final visant les bénéfices de 2021. Du total des 775 M\$ de paiements d'impôt sur le résultat (déduction faite des remboursements) acquittés pour les neuf premiers mois de 2021, une tranche de 216 M\$ constituait le versement d'impôt sur le résultat final visant les bénéfices de 2020.

Le fonds de roulement a diminué au troisième trimestre de 2022, principalement en raison de la baisse des débiteurs et des stocks ainsi que de l'augmentation des dettes fournisseurs. Les débiteurs ont fléchi en raison de la diminution des prix des produits et de la baisse de l'expédition. Les variations des stocks enregistrées pour le trimestre considéré s'expliquent d'abord et avant tout par la diminution des volumes de stocks de bois rond et de produits finis SPF et OSB. Les variations des dettes et charges à payer pour le trimestre considéré s'expliquent principalement par l'augmentation des droits de coupe et des montants à payer aux sous-traitants, l'exploitation forestière ayant été réduite en raison des conditions de terrain humides et inaccessibles au deuxième trimestre de 2022.

La variation des stocks depuis le début de l'exercice est principalement due aux réductions des volumes de stocks de bois rond et des volumes de produits finis dans les secteurs du bois SPF et de la pâte, facteurs contrebalancés en partie par des hausses des coûts et des augmentations de volumes de stocks de produits finis en panneaux OSB et en contreplaqué, et par des augmentations des stocks de matières premières et de fournitures en raison des pressions inflationnistes. La variation des frais payés d'avance depuis le début de l'exercice se rapporte principalement au calendrier des paiements. Les débiteurs de même que les dettes et charges à payer depuis le début de l'exercice sont demeurés largement stables.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du troisième trimestre de 2022 ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021, principalement en raison de la baisse des rachats d'actions ordinaires.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des neuf premiers mois de 2022 ont diminué par rapport à la période correspondante de 2021 principalement en raison de la baisse des remboursements sur la dette à long terme, contrebalancée en partie par l'augmentation des rachats d'actions et des paiements de dividendes. Au deuxième trimestre de 2021, nous avons conclu le rachat anticipé des billets de 2023 et de 2027 de Norbord. Il n'y a eu aucun remboursement sur la dette à long terme pour l'exercice considéré.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons remboursé 185 M\$ et 1 849 M\$ à nos actionnaires, respectivement, sous forme d'actions ordinaires rachetées dans le cadre de nos OPRCNA et de nos OPRI, comparativement à 892 M\$ et à 1 218 M\$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement. Les rachats d'actions au troisième trimestre de 2022 étaient moins élevés qu'au troisième trimestre de 2021 du fait que l'OPRI de 2021 a eu lieu au troisième trimestre de 2021, alors que l'OPRI de 2022 a eu lieu au deuxième trimestre de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2022, les rachats d'actions étaient plus élevés que pour les neuf premiers mois de 2021 parce que nous avons racheté plus d'actions à un prix par action plus élevé au cours de l'exercice considéré.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons également remboursé un total de 27 M\$ et de 74 M\$ à nos actionnaires, respectivement, par le biais de paiements de dividendes, ce qui est supérieur aux 24 M\$ et 54 M\$ remboursés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement. L'augmentation en regard des périodes comparatives s'explique par l'augmentation du montant du dividende par action, annulée par la baisse du nombre d'actions en circulation.

Activités d'investissement

L'acquisition de Norbord était une opération de contrepartie non monétaire en actions, par conséquent, seule la trésorerie acquise est incluse dans les activités d'investissement du chiffre présenté ci-dessus pour les neuf premiers mois de 2021.

Les dépenses d'investissement de 147 M\$ pour le troisième trimestre de 2022 et de 328 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022 (106 M\$ au troisième trimestre de 2021; 234 M\$ pour les neuf premiers mois de 2021) reflètent notre philosophie de réinvestissement continu dans nos usines.

Dépenses en immobilisations par secteur (en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Bois d'œuvre	74 \$	49 \$	132 \$	109 \$
PBI – Amérique du Nord	50	32	152	81
Pâtes et papiers	9	20	23	30
PBI – Europe	8	4	14	12
Siège social	6	1	7	2
Total	147 \$	106 \$	328 \$	234 \$

RISQUES ET INCERTITUDES

Nos activités sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans notre rapport de gestion annuel, tel qu'il est mis à jour dans notre rapport de gestion trimestriel et nos dépôts publics auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, et comprennent également d'autres risques et incertitudes mentionnés dans le présent rapport de gestion.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

West Fraser est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communications de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que ces expressions sont définies dans le Règlement 52-109.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nous avons conçu nos contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans nos documents annuels, nos documents intermédiaires et les autres rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières. Il s'agit notamment de contrôles et de procédures conçus pour garantir que l'information que nous sommes tenus de divulguer en vertu des lois sur les valeurs mobilières est accumulée et communiquée à notre direction, y compris notre président et chef de la direction et notre premier vice-président, Finances et chef des finances, comme il se doit pour permettre la prise de décisions opportunes concernant les informations requises.

Contrôles et procédures internes

La direction est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne sur l'information financière adéquat afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de rapports externes, conformément aux IFRS.

Aucun changement n'a été apporté à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

En raison de ses limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter les anomalies en temps voulu. En outre, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions, ou que le degré de conformité aux politiques ou procédures se détériore.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Tout au long du présent rapport de gestion, nous faisons référence i) à certaines mesures financières non conformes aux PCGR, y compris le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par secteur (nos « mesures financières non conformes aux PCGR »), ii) à certaines mesures de gestion du capital, y compris les liquidités disponibles, le ratio de la dette totale au capital et le ratio de la dette nette au capital (nos « mesures de gestion du capital ») et iii) à certaines mesures financières supplémentaires, y compris les dépenses en immobilisations prévues et les synergies prévues de l'acquisition de Norbord (nos « mesures financières supplémentaires »). Nous croyons que ces mesures financières non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital et mesures financières supplémentaires (collectivement, nos « mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ») constituent des indicateurs de rendement utiles pour les investisseurs en ce qui concerne notre rendement opérationnel et financier et notre situation financière. Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières déterminées ne sont pas des mesures financières généralement reconnues selon les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Les investisseurs sont prévenus qu'aucune de nos mesures financières non conformes aux PCGR ne devrait être considérée comme un substitut aux résultats ou aux flux de trésorerie, déterminés selon les IFRS. Comme il n'existe aucune méthode normalisée pour calculer ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées, notre méthode de calcul de chacune d'elles peut différer des méthodes utilisées par d'autres entités et, par conséquent, notre utilisation de ces mesures non conformes aux IFRS peut ne pas être directement comparable à des mesures financières portant un nom similaire utilisées par d'autres entités. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées visent donc à fournir des informations supplémentaires et ne devraient pas être prises en compte isolément ni considérées comme des substituts aux mesures de performance préparées selon les IFRS. Le rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées et présentées par la Société et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables est présenté dans les tableaux ci-dessous.

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté par secteur

Le BAIIA ajusté est utilisé pour évaluer la performance opérationnelle et financière de nos secteurs d'exploitation, générer des plans d'exploitation futurs et prendre des décisions stratégiques. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice déterminé conformément aux IFRS en ajoutant les éléments suivants des états consolidés des résultats et du résultat global : charges financières, charge ou produit d'impôt, amortissements, rémunération à base d'actions, charges de restructuration et pertes de valeur, et autres éléments.

Le BAIIA ajusté par secteur est défini comme le bénéfice par secteur avant impôt déterminé pour chaque secteur à présenter conformément aux IFRS en ajoutant les éléments suivants des états consolidés des résultats et du résultat global pour ce secteur à présenter : charges financières, amortissements, rémunération à base d'actions, charges de restructuration et pertes de valeur, et autres éléments.

Le BAIIA est couramment présenté et largement utilisé par les investisseurs et les prêteurs comme un indicateur de la performance opérationnelle d'une entreprise, de sa capacité à contracter des dettes et à en assurer le service, et comme une mesure d'évaluation. Nous calculons le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par secteur afin d'exclure les éléments qui ne reflètent pas nos activités courantes et ne devraient pas, selon nous, être pris en compte dans une mesure d'évaluation à long terme ou ne devraient pas être inclus dans une évaluation de notre capacité à effectuer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures aide les lecteurs à évaluer la performance par rapport à d'autres entités opérant dans des secteurs similaires et à comprendre le potentiel de génération de trésorerie de notre entreprise pour fournir des liquidités afin de financer les besoins en fonds de roulement, d'assurer le service de la dette, de financer les dépenses d'investissement futures et les occasions d'investissement, et de verser des dividendes. Le BAIIA ajusté sert de mesure supplémentaire pour évaluer le rendement opérationnel et financier de nos secteurs à présenter.

Le tableau ci-dessous rapproche le BAIIA ajusté et le résultat, mesure la plus directement comparable selon les IFRS.

BAIIA ajusté trimestriel (en millions de dollars)	T3-22	T2-22	Neuf premiers mois-22	T3-21	Neuf premiers mois-21
Résultat	216 \$	762 \$	2 068 \$	460 \$	2 613 \$
Charges (produits) financières, montant net	(3)	3	7	11	44
Charge d'impôt	80	240	650	164	847
Amortissement	140	144	441	147	431
Rémunération à base d'actions	5	(1)	(1)	9	28
Pertes de valeur	—	—	13	—	—
Autres	(12)	(24)	(36)	(5)	(9)
BAIIA ajusté	426 \$	1 124 \$	3 142 \$	786 \$	3 954 \$

Les tableaux ci-dessous rapprochent le BAIIA ajusté par secteur à la mesure la plus directement comparable selon les IFRS pour chaque secteur à présenter. Nous considérons que le résultat avant impôt par secteur est la mesure la plus directement comparable au BAIIA ajusté par secteur, étant donné que nous ne répartissons pas les montants d'impôts consolidés entre nos secteurs à présenter.

BAIIA ajusté trimestriel par secteur (en millions de dollars)

T3-22	Bois d'œuvre	PBI – Amérique du Nord	Pâtes et papiers	PBI – Europe	Siège social et autres	Total
Résultat avant impôt	127 \$	144 \$	22 \$	13 \$	(10) \$	296 \$
Charges (produits) financières, montant net	(5)	2	1	—	(1)	(3)
Amortissement	45	71	9	12	3	140
Rémunération à base d'actions	—	—	—	—	5	5
Autres	(7)	(2)	(3)	(1)	1	(12)
BAIIA ajusté par secteur	160 \$	215 \$	29 \$	24 \$	(2) \$	426 \$

T2-22	Bois d'œuvre	PBI – Amérique du Nord	Pâtes et papiers	PBI – Europe	Siège social et autres	Total
Résultat avant impôt	414 \$	548 \$	(8) \$	45 \$	3 \$	1 002 \$
Charges (produits) financières, montant net	(1)	3	—	(2)	3	3
Amortissement	44	78	8	12	2	144
Rémunération à base d'actions	—	—	—	—	(1)	(1)
Pertes de valeur	(8)	(6)	(3)	(1)	(6)	(24)
Autres	449 \$	623 \$	(3) \$	54 \$	1 \$	1 124 \$

Neuf premiers mois-22	Bois d'œuvre	PBI – Amérique du Nord	Pâtes et papiers	PBI – Europe	Siège social et autres	Total
Résultat avant impôt	1 279 \$	1 343 \$	(24) \$	117 \$	3 \$	2 718 \$
Charges (produits) financières, montant net	—	6	2	—	(1)	7
Amortissement	135	232	26	41	7	441
Rémunération à base d'actions	—	—	—	—	(1)	(1)
Pertes de valeur	—	—	13	—	—	13
Autres	(9)	(13)	(6)	(2)	(6)	(36)
BALIA ajusté par secteur	1 405 \$	1 568 \$	11 \$	156 \$	2 \$	3 142 \$

T3-21	Bois d'œuvre	PBI – Amérique du Nord	Pâtes et papiers	PBI – Europe	Siège social et autres	Total
Résultat avant impôt	51 \$	542 \$	(16) \$	68 \$	(21) \$	624 \$
Charges (produits) financières, montant net	8	1	2	(1)	1	11
Amortissement	41	73	8	23	2	147
Rémunération à base d'actions	—	—	—	—	9	9
Autres	(7)	(4)	(1)	—	7	(5)
BALIA ajusté par secteur	93 \$	612 \$	(7) \$	90 \$	(2) \$	786 \$

Neuf premiers mois-21	Bois d'œuvre	PBI – Amérique du Nord	Pâtes et papiers	PBI – Europe	Siège social et autres	Total
Résultat avant impôt	1 600 \$	1 856 \$	3 \$	76 \$	(75) \$	3 460 \$
Charges (produits) financières, montant net	18	3	5	—	18	44
Amortissement	119	216	25	64	7	431
Rémunération à base d'actions	—	—	—	—	28	28
Autres	(4)	(4)	(4)	—	3	(9)
BALIA ajusté par secteur	1 733 \$	2 071 \$	29 \$	140 \$	(19) \$	3 954 \$

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la somme de la trésorerie, des placements à court terme et des montants disponibles sur nos facilités de crédit bancaires engagées et non engagées. Nous estimons que la présentation de cette mesure aide les lecteurs à comprendre notre capacité à faire face aux utilisations de la trésorerie résultant des obligations contractuelles et autres engagements à un moment donné.

Liquidités disponibles (en millions de dollars)	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et placements à court terme	1 323 \$	1 568 \$
Lignes d'exploitation disponibles (à l'exclusion des activités de papier journal) ¹	1 052	1 025
	2 375	2 593
Chèques émis en sus des fonds en dépôt	—	—
Emprunts sur lignes d'exploitation	—	—
Liquidités disponibles	2 375 \$	2 593 \$

1. Exclut la ligne de crédit à vue destinée à nos activités de papier journal détenues conjointement, car West Fraser ne peut pas y puiser.

Ratio de la dette totale au capital total

Le ratio de la dette totale au capital total s'entend de la dette totale divisée par le capital total, exprimé en pourcentage. Le capital total correspond à la somme de la dette totale et des capitaux propres totaux. Ce calcul est défini dans certaines de nos conventions bancaires. Nous estimons que la présentation de cette mesure aide les lecteurs à comprendre notre structure du capital, notre solvabilité et notre niveau d'endettement à un moment donné.

Le tableau ci-dessous présente la composition de cette mesure :

Ratio de la dette totale au capital total (en millions de dollars)	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Dette		
Emprunts d'exploitation	— \$	— \$
Obligation locative courante et à long terme	33	28
Dette courante et à long terme	501	501
Swaps de taux d'intérêt ¹	—	1
Lettres de crédit en cours ¹	63	65
Dette totale	597	595
Capitaux propres	7 789	7 656
Capital total	8 386 \$	8 251 \$
Ratio de la dette totale au capital	7 %	7 %

1. Les facilités de lettres de crédit et la juste valeur des swaps de taux d'intérêt font partie du calcul du total de la dette aux termes de nos clauses restrictives bancaires.

Ratio de la dette nette au capital

Le ratio de la dette nette au capital s'entend de la dette nette divisée par le capital total, exprimé en pourcentage. La dette nette correspond à la dette totale moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les lettres de crédit ouvertes et la juste valeur des passifs au titre des swaps de taux d'intérêt. Le capital total correspond à la somme de la dette nette et des capitaux propres totaux. Nous estimons que la présentation de cette mesure aide les lecteurs à comprendre notre structure du capital, notre solvabilité et notre niveau d'endettement à un moment donné. Nous sommes d'avis que l'utilisation de la dette nette dans le calcul est utile, car celle-ci représente le montant des obligations de la dette qui ne sont pas couvertes par la trésorerie et les placements à court terme disponibles.

Le tableau ci-dessous présente la composition de cette mesure :

Ratio de la dette nette au capital (en millions de dollars)	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Dette		
Emprunts d'exploitation	— \$	— \$
Obligation locative courante et à long terme	33	28
Dette courante et à long terme	501	501
Swaps de taux d'intérêt ¹	—	1
Lettres de crédit en cours ¹	63	65
Dette totale	597	595
Trésorerie et placements à court terme	(1 323)	(1 568)
Lettres de crédit en cours	(63)	(65)
Swaps de taux d'intérêt	—	(1)
Chèques émis en sus des fonds en dépôt	—	—
Dette nette	(789)	(1 039)
Capitaux propres	7 789	7 656
Capital total	7 000 \$	6 617 \$
Ratio de la dette nette sur le capital	(11) %	(16) %

1. Les facilités de lettres de crédit et la juste valeur des swaps de taux d'intérêt font partie du calcul du total de la dette aux termes de nos clauses restrictives bancaires.

Dépenses en immobilisations prévues

Cette mesure représente notre meilleure estimation du montant des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations pour l'exercice à venir, selon nos perspectives actuelles. Ce montant comprend principalement divers projets d'amélioration et dépenses de maintien des affaires, des projets axés sur l'optimisation et l'automatisation du processus de fabrication et des projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure suppose que les conditions du marché ne se détériorent pas au cours de l'exercice et que nous sommes en mesure de réaliser nos plans dans les délais et le budget prévus. Cette estimation est assujettie aux risques et incertitudes identifiés dans ce rapport de gestion.

Synergies attendues de l'acquisition de Norbord

Cette mesure représente notre meilleure estimation des synergies de produits et de coûts attendues de l'intégration de nos activités avec celles de Norbord. Des synergies sont réalisées grâce à la réduction des frais généraux de l'entreprise, à l'optimisation des ventes et du transport, aux économies d'approvisionnement et au partage des meilleures pratiques opérationnelles. Cette mesure suppose que nous sommes en mesure de réaliser les synergies de produits et de coûts attendues de l'intégration de nos activités avec celles de Norbord. Cette estimation est assujettie aux risques et incertitudes identifiés dans ce rapport de gestion.

Glossaire des termes clés

Nous utilisons les termes suivants dans le présent rapport de gestion :

Terme	Description
PAC	Possibilité annuelle de coupe
Angelina	Angelina Forest Products LLC
Acquisition d'Angelina	Acquisition d'Angelina Forest Products, LLC le 1 ^{er} décembre 2021
EA	Examen administratif de l'USDOC
PCTMB	Pâte chimithermomécanique blanchie
\$ CA	Dollar canadien
UGT	Unité génératrice de trésorerie
Bois de la Couronne	Bois récolté sur des terres appartenant à un gouvernement provincial
EDGAR	Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System
ESG	Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance
PBI	Produits de bois d'ingénierie
GES	Gaz à effet de serre
IFRS	Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board
LVL	Bois de placage stratifié
MDF	Panneau de fibres à densité moyenne
NBSK	Pâte kraft blanchie de résineux de l'hémisphère nord
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Règlement 52-109	<i>Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs</i>
Norbord	Norbord Inc.
Acquisition de Norbord	Acquisition de Norbord conclue le 1 ^{er} février 2021
NYSE	Bourse de New York
OSB	Panneau à copeaux orientés
Période d'enquête	Période d'enquête relative à un examen administratif de l'USDOC
Premiers trimestres de 2022 (T1-22) et de 2021 (T1-21)	Trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021 et montants de l'état de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021
Deuxièmes trimestres de 2022 (T2-22) et de 2021 (T2-21)	Trimestres clos les 30 juin 2022 et 2021 et montants de l'état de la situation financière aux 30 juin 2022 et 2021
Troisièmes trimestres de 2022 (T3-22) et de 2021 (T3-21)	Trimestres clos les 30 septembre 2022 et 2021 et montants de l'état de la situation financière aux 30 septembre 2022 et 2021
Quatrièmes trimestres de 2022 (T4-22) et de 2021 (T4-21)	Trimestres clos les 31 décembre 2022 et 2021 et montants de l'état de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021
SEDAR	Système électronique de données, d'analyse et de recherche
OPRI de 2021	Offre publique de rachat importante ayant pris fin en août 2021
OPRI de 2022	Offre publique de rachat importante ayant pris fin en juin 2022
SPF	Bois d'épinette/pin/sapin baumier
SYP	Bois de pin jaune d'Amérique
TSX	Bourse de Toronto

\$ US	Dollar américain
USDOC	Département du Commerce des États-Unis
USITC	Commission du commerce international des États-Unis
Neuf premiers mois-21	Période de neuf mois close le 30 septembre 2021
Neuf premiers mois-22	Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective qui constituent des « renseignements prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prospective ou prévisionnelle et qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou s'y rapportent. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes ou d'expressions comme « compter », « s'attendre à », « projeter », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « cibler », « projeter », « prévoir » ou la forme négative de ceux-ci, ainsi que d'autres expressions semblables ou des verbes au futur et au conditionnel. En règle générale, ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui reflètent les attentes de la direction en ce qui concerne l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les perspectives, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs permanents, les stratégies et les perspectives de West Fraser et ses filiales, de même que les perspectives pour l'économie nord-américaine et les économies étrangères pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes.

Les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion portent notamment sur les facteurs suivants :

Analyse	Énoncés prospectifs
Stratégie d'entreprise	Notre stratégie et nos objectifs d'entreprise visant à générer des résultats financiers robustes, à maintenir un bilan et un profil de liquidité solides, à maintenir une position de chef de file en matière de coûts et à assurer un remboursement de capital aux actionnaires, à réinvestir dans nos activités, dans les matériaux de construction renouvelables, dans des objectifs fondés sur des données scientifiques afin d'atteindre les cibles de réduction à court terme des émissions de gaz à effet de serre dans toutes nos activités.
Faits nouveaux – Marchés	L'incidence des taux d'intérêt, des prix de l'habitation et des pressions inflationnistes sur la demande de bois d'œuvre et de panneaux OSB, et les attentes relatives à notre demande principale à court, à moyen et à long terme.
Plan d'exploitation pour la Colombie-Britannique	Modifications au plan d'exploitation pour la Colombie-Britannique
Faits nouveaux – Modernisation de la scierie de Henderson	Projet de remise en valeur à partir d'installations existantes et de modernisation de notre scierie à Henderson, au Texas, y compris des attentes concernant les calendriers, les dépenses d'investissement, les capacités, les réductions d'émissions de GES attribuables aux panneaux solaires, l'incidence sur le BAIIA et le taux de rendement interne après impôt
Discussion et analyse des résultats annuels par secteur – Bois d'œuvre – Différend sur le bois d'œuvre résineux	L'ouverture d'un examen administratif, l'ajustement des taux de droits à l'exportation, les procédures liées aux taux de droits et le calendrier de finalisation des taux de droits.

Perspectives commerciales – Marchés	Les conditions du marché, la demande pour nos produits à court, à moyen et à long terme, l'incidence des taux d'intérêt, le conflit en Ukraine, les pressions inflationnistes, y compris les augmentations des prix de l'énergie, les contraintes de transport et les taux de droits définitifs aux termes de l'EA4 et de l'EA5.
Perspectives commerciales – Exploitation	Les niveaux de production, les attentes relatives à la demande, les expéditions de bois d'œuvre SPF et SYP prévues, les expéditions prévues de panneaux OSB, les coûts d'exploitation, les droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta et les coûts du bois rond dans le sud des États-Unis, l'incidence des pressions inflationnistes et des contraintes de disponibilités de la main-d'œuvre, du transport, des matières premières comme la résine et les produits chimiques, ainsi que de l'énergie; les attentes relatives à la disponibilité des services de transport complets, et le calendrier et les coûts de remise en service de l'usine de panneaux OSB d'Allendale.
Perspectives commerciales – Intégration de Norbord	Synergies attendues de l'intégration de Norbord
Perspectives commerciales – Flux de trésorerie	Les flux de trésorerie d'exploitation projetés et les liquidités disponibles, les dépenses d'investissement projetées, aux occasions de croissance stratégique, à la continuité prévue des dividendes et aux rachats d'actions

De par leur nature, ces énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, tant généraux que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Les facteurs qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par les énoncés prospectifs sont notamment les suivants :

- les hypothèses se rapportant aux conditions économiques et financières aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Europe et à l'échelle mondiale, et la demande conséquente pour nos produits, y compris l'incidence du conflit en Ukraine;
- la hausse continue des taux d'intérêt et de l'inflation pourrait se répercuter sur l'abordabilité du logement et la demande de réparation et de rénovation, ce qui pourrait réduire la demande pour nos produits;
- les perturbations mondiales des chaînes d'approvisionnement pourraient entraîner une hausse de nos coûts et contribuer à une réduction de la demande à court terme pour nos produits;
- les risques inhérents à la concentration des produits et au caractère cyclique;
- les incidences de la concurrence pour les ressources en bois rond et en fibres et des pressions sur les prix des produits, y compris un accès ininterrompu aux stocks de bois rond et aux ressources en fibres, à des prix concurrentiels et l'incidence des normes de certification des tiers;
- les incidences des variations de prix et la disponibilité des intrants manufacturiers, y compris les coûts de l'énergie, des salaires des employés, de la résine et d'autres intrants, de même que l'incidence des normes de certification des tiers et l'incidence des pressions inflationnistes sur les coûts de fabrication, y compris l'augmentation des droits de coupe et des coûts des billes;
- la disponibilité et les coûts des services de transport par camion, des services ferroviaires et d'installations portuaires, les répercussions sur les services de transport des feux de forêt et des événements météorologiques extrêmes et l'incidence de la hausse des prix de l'énergie sur les coûts des services de transport, ainsi que la poursuite des contraintes de transport dans l'Ouest canadien;
- les contraintes de transport pourraient continuer de peser sur notre capacité à atteindre les volumes d'expédition projetés;
- le calendrier de nos dépenses d'investissement prévues pourrait être retardé, les coûts finaux de ces investissements pourraient être augmentés en raison de l'inflation et les taux de rendement projetés pourraient ne pas être atteints;

- les divers événements qui pourraient perturber les activités, y compris les catastrophes naturelles et produites par l'homme, notamment les incendies de forêt et tout ordre d'urgence ou d'évacuation connexe émis par les gouvernements et les relations continues avec les employés;
- les risques inhérents au fait de dépendre des clients;
- l'incidence des décisions ou des accords commerciaux transfrontaliers futurs;
- la mise en œuvre d'initiatives stratégiques importantes et le repérage, la conclusion et l'intégration d'acquisitions;
- l'incidence de modifications à la réglementation environnementale ou autre ou du non-respect de celle-ci;
- l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et sur la demande des clients, l'approvisionnement et la distribution et d'autres facteurs;
- les restrictions, normes ou règlements gouvernementaux ayant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que notre capacité à respecter notre engagement de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la SBTi tel qu'il est prévu;
- l'obtention continue des approbations et autorisations gouvernementales pour notre approvisionnement en bois;
- des changements dans la politique et la réglementation gouvernementales, y compris les mesures prises par le gouvernement de la Colombie-Britannique à la suite des récentes modifications des lois sur l'exploitation forestière et des initiatives visant à reporter l'exploitation des forêts « anciennes », et l'impact de ces mesures sur notre approvisionnement en bois;
- l'incidence des conditions météorologiques et des changements climatiques sur nos activités ou sur les activités ou la demande des fournisseurs et des clients;
- la capacité de mettre en œuvre une infrastructure des technologies de l'information nouvelle ou améliorée;
- les répercussions des interruptions ou des défaillances des services de technologie de l'information;
- l'incidence de toute demande de règlement aux termes d'une assurance responsabilité à l'égard des produits qui serait supérieure à la couverture d'assurance;
- le risque inhérent à une industrie à prédominance de capital;
- l'incidence du dénouement futur des risques fiscaux;
- les modifications futures qui pourraient être apportées aux lois fiscales, notamment aux taux d'impôt;
- les enquêtes, réclamations et procédures judiciaires et fiscales concernant des questions qui, dans le cours normal de nos activités, soulèvent diverses incertitudes et qui pourraient se traduire par une perte pour la Société advenant un règlement défavorable;
- les incidences des risques de change et des fluctuations des taux de change;
- les coûts d'exploitation futurs;
- la disponibilité du financement, des lignes de crédit bancaire, du programme de titrisation ou d'autres formes de liquidités;
- l'intégration continue des activités de Norbord;
- l'accès continu au bois d'œuvre dans les territoires ancestraux des nations autochtones;
- les risques et incertitudes dont il est question dans notre rapport de gestion annuel de 2021 et notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2022;
- les autres risques décrits de temps à autre dans nos notices annuelles, notre rapport annuel, notre rapport de gestion, nos rapports trimestriels et nos rapports sur les changements importants déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et fournis à ceux-ci.

En outre, les résultats réels de ces énoncés dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment les questions décrites à la rubrique « Risques et incertitudes », et pourraient différer considérablement de ceux prévus ou projetés. Cette liste de facteurs importants touchant les énoncés prospectifs n'est pas exhaustive et il y a lieu de se reporter aux autres facteurs abordés dans les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières. Par conséquent, les lecteurs doivent faire preuve de prudence en se fondant sur les déclarations prospectives et nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, qu'elles soient écrites ou orales, pour refléter des événements ou des circonstances ultérieurs, sauf si cela est requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Information additionnelle

Il est possible d'obtenir des renseignements additionnels sur West Fraser, y compris la notice annuelle et d'autres documents déposés publiquement par la Société, sur son site Web à l'adresse www.westfraser.com, sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml.

Lorsque le présent rapport de gestion contient des renseignements provenant de tiers, nous estimons que ces renseignements (y compris les renseignements provenant de publications et de sondages généraux et sectoriels) sont généralement fiables. Toutefois, nous n'avons pas vérifié de façon indépendante ces renseignements de tiers et ne pouvons vous garantir leur exactitude ou leur exhaustivité. Il s'agit d'une mesure financière déterminée. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières précisées » du présent document pour plus d'informations sur cette mesure.